



MAPLELAWN - 529, CHEMIN RICHMOND (OTTAWA)

PHASE 2 - TRAVAUX D'EXTÉRIEUR, REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE ET TRAVAUX D'ISOLATION AU TROISIÈME ÉTAGE

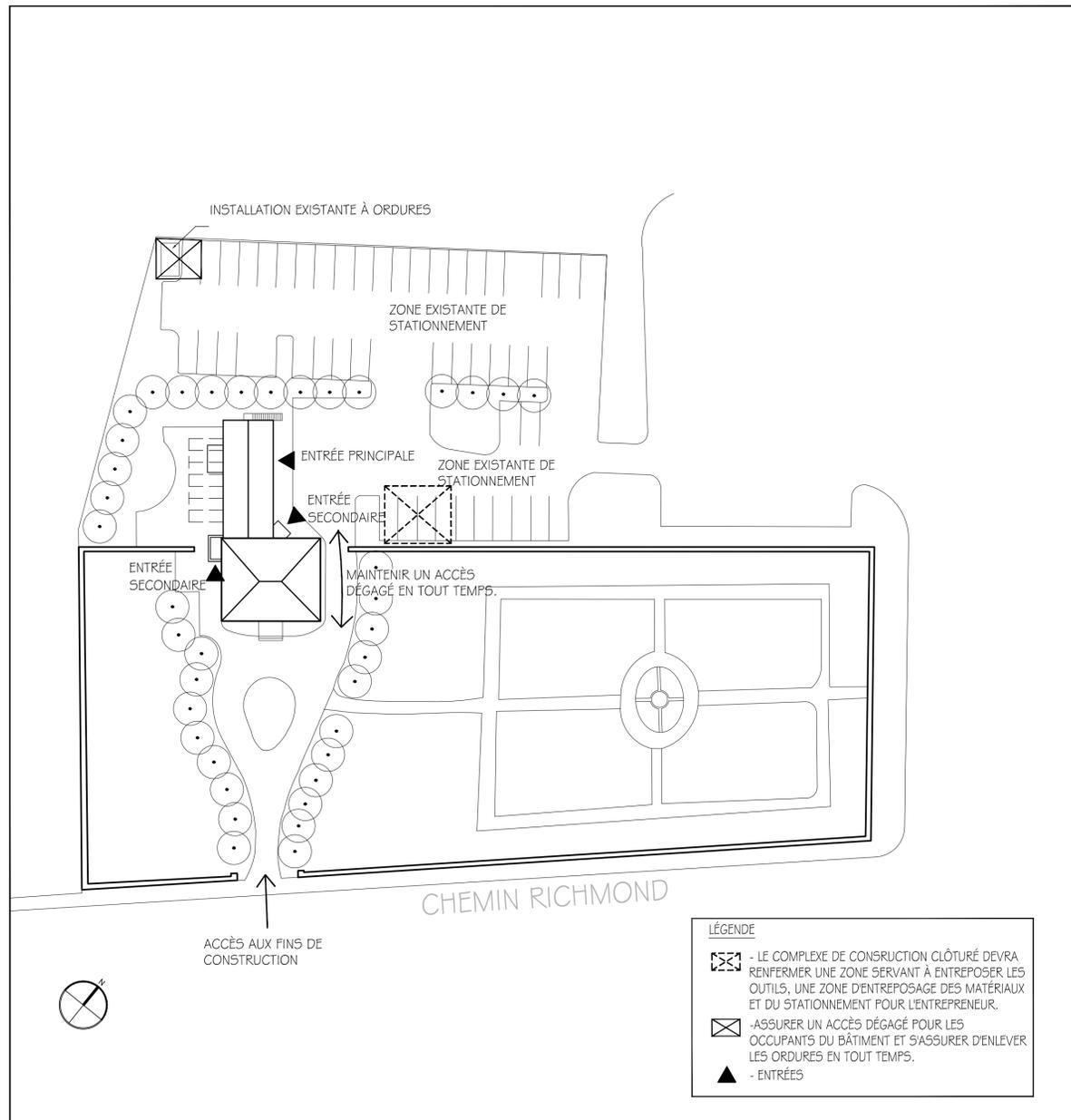
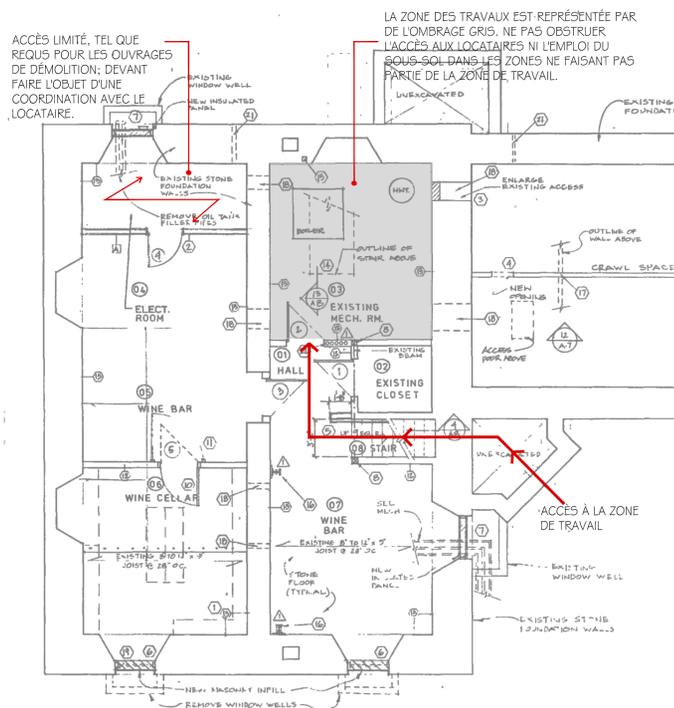
LIST DES DESSINS :

ARCHITECTURE
A000 FEUILLE COUVERTURE, PLAN D'IMPLANTATION ET PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL
A100 PLAN DU TOIT, PEINTURE DU TOIT EN MÉTAL ET AMPLIEUR DES TRAVAUX DE PEINTURE À L'EXTÉRIEUR
A101 NOMENCLATURE DES FENÊTRES ET APERÇU DE L'AMPLIEUR DES TRAVAUX DE RESTAURATION DES FENÊTRES ET DES PORTES
A200 ÉLÉVATIONS : RESTAURATION DES FENÊTRES ET DES PORTES, TOITURE EN MÉTAL ET AMPLIEUR DES TRAVAUX DE PEINTURE À L'EXTÉRIEUR
A300 REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE ET APERÇU DES TRAVAUX D'ISOLATION AU NIVEAU DU TROISIÈME

MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
ME01 REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE
ME02 DEVIS

NOTES GÉNÉRALES :

- PRODUIRE DES PRIX TIRÉS D'UNE LISTE PAR RAPPORT À L'AMPLIEUR DES TRAVAUX CI-APRÈS, QUI DOIVENT FAIRE L'OBJET DE DISTINCTIONS :
 - PRODUIRE DES PRIX TIRÉS D'UNE LISTE PAR RAPPORT À L'AMPLIEUR DES TRAVAUX CI-APRÈS, QUI DOIVENT FAIRE L'OBJET DE DISTINCTIONS
 - TRAVAUX D'ISOLATION AU NIVEAU DU GRENIER DU TROISIÈME, SELON LES INDICATIONS DU DESSIN A300.
 - PEINTURE DU TOIT EN MÉTAL, SELON LES INDICATIONS DES DESSINS A100 ET A200.
 - PEINTURE D'OUVRAGES D'EXTÉRIEUR EN BOIS, SELON LES INDICATIONS DES DESSINS A100 ET A200.
 - RESTAURATION DES FENÊTRES ET DES PORTES, SELON LES INDICATIONS DU DESSIN A101 ET CE, Y COMPRIS LA PEINTURE D'OUVRAGES D'EXTÉRIEUR EN BOIS
- STATIONNEMENT : DU STATIONNEMENT À L'INTENTION DE L'ENTREPRENEUR SERA ADMISSIBLE À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE CONSTRUCTION DÉLIMITÉE, TELLE QU'INDIQUÉE EN PLAN.
- PRÉVOIR UNE POUBELLE À L'ENDROIT INDICUÉ ET REQUIS, SOIT À CÔTÉ DU BÂTIMENT. L'ON POURRA GARDER LA POUBELLE SUR PLACE PENDANT CINQ (5) JOURS TOUT AU PLUS. ADVENANT QU'UNE POUBELLE SOIT REQUISE AU DELÀ DE CETTE PÉRIODE DE CINQ (5) JOURS, ELLE DEVRA ALORS ÊTRE ENLEVÉE DU CHANTIER À CHAQUE JOUR PAR LA SUITE ET CE, À 15 HEURES AU PLUS TARD.
- EXCEPTION FAITE D'ARRANGEMENTS PRIS À L'AVANCE AVEC LE PROPRIÉTAIRE, MAINTENIR UN ACCÈS DÉGAGÉ AUX ENTRÉES DE LA PROPRIÉTÉ ET DU BÂTIMENT ET CE, EN TOUT TEMPS. ADVENANT LE BLOCAGE D'UNE ENTRÉE QUELCONQUE PAR SUITE D'UN PRÉ-ARRANGEMENT, IL FAUDRA SE LIMITER À CE QUI SUIT
 - UNE SEULE ENTRÉE À LA FOIS POURRA ÊTRE FERMÉE;
 - AUCUNE FERMETURE NE SERA PERMISE APRÈS 13 HEURES.
- TOUT AU LONG DE LA CONSTRUCTION, PROTÉGER LES MATIÈRES VÉGÉTALES ET LES PLATES-BANDES ADJACENTES AU BÂTIMENT.
- HEURES DE TRAVAIL. LE SITE SERA MIS À LA DISPOSITION DES ENTREPRENEURS ENTRE 7 H. ET 15 H., DU LUNDI AU VENDREDI. LES TRAVAUX À RÉALISER EN DEHORS DE CES HEURES NE SERONT PERMIS QUE SI L'ENTREPRENEUR PREND DES ARRANGEMENTS ANTÉRIEURS À CE SUJET AVEC LE REPRÉSENTANT DE LA CCN.
- PROTECTION DES FENÊTRES :
 - AU COURS DE LA RESTAURATION DES BÂTIS, L'ON SE DEVRA D'ASSURER UNE PROTECTION TEMPORAIRE AUX OUVERTURES DE FENÊTRES.
 - RÉALISER LA RESTAURATION DES CONTRE-FENÊTRES ET CE, À CHAQUE ENDROIT. SI L'ON SE DOIT DE FABRIQUER DES CONTRE-FENÊTRES, IL FAUDRA ALORS REMONTER LES NOUVELLES CONTRE-FENÊTRES AVANT DE RECTIFIER ET DE RESTAURER LES BOISERIES DES FENÊTRES D'INTÉRIEUR HORS-CHANTIER.



1 PLAN D'IMPLANTATION
A000 1:500

2 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL (DESSIN TIRÉ DES ARCHIVES)
A000 P. À É.

issued or revised
soumission ou révision

no.	description	date
2	DOCUMENT DE SOUMISSION	2014.05.30
1	DOCUMENT, À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU CLIENT.	2014.03.31

project
projet

MAPLELAWN - 529, CHEMIN RICHMOND (OTTAWA)

PHASE 2

drawing
dessin

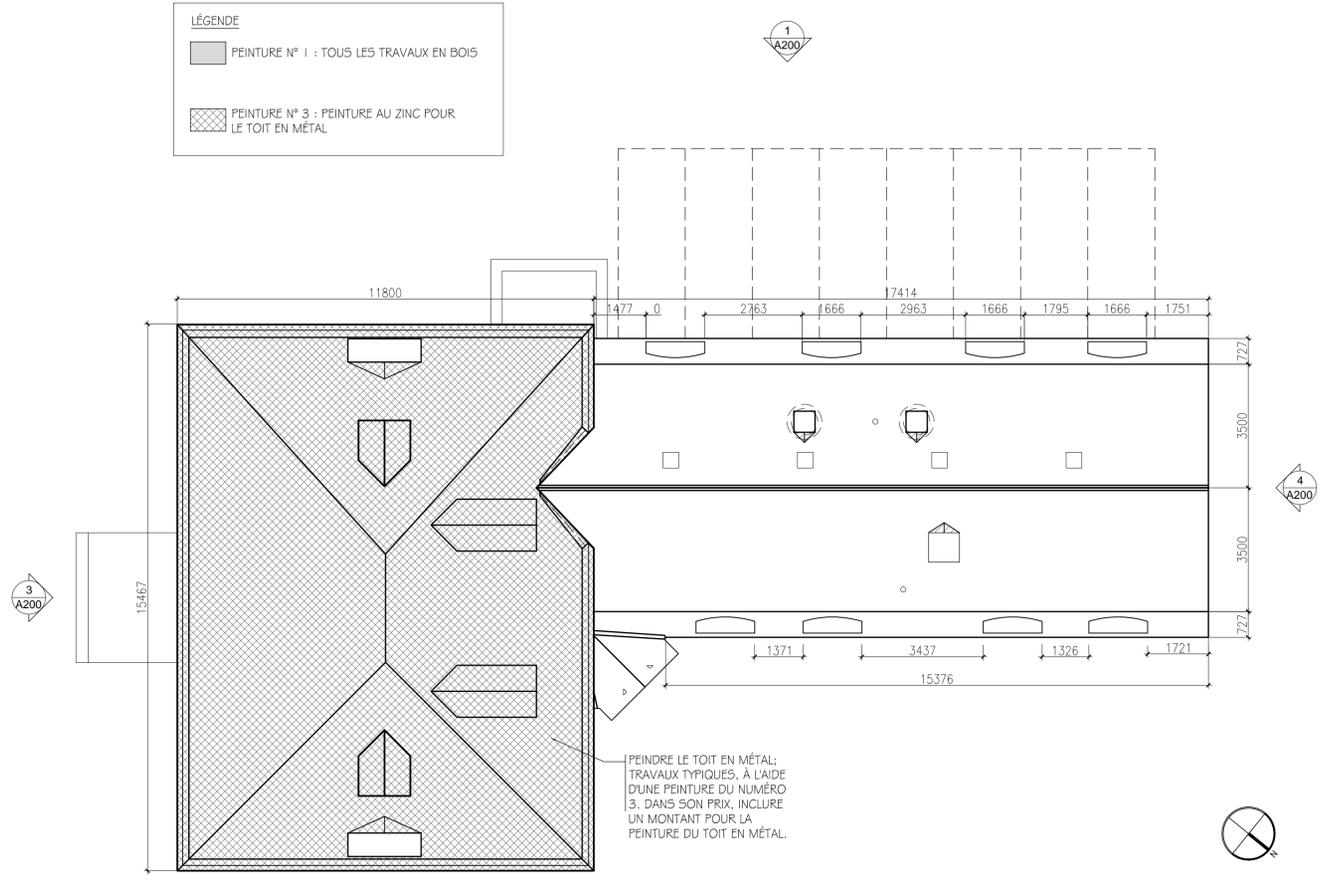
FEUILLE COUVERTURE, PLAN D'IMPLANTATION, PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL

approved by approuvé par	MDS	scale échelle	SELON LES INDICATIONS
designed by conçu par	MDS	sheet no. n° de la feuille	
drawn by dessiné par	NL	RD-5155-05	A000
date	2014.03.23		
NCC project no. n° du projet de la CCN			

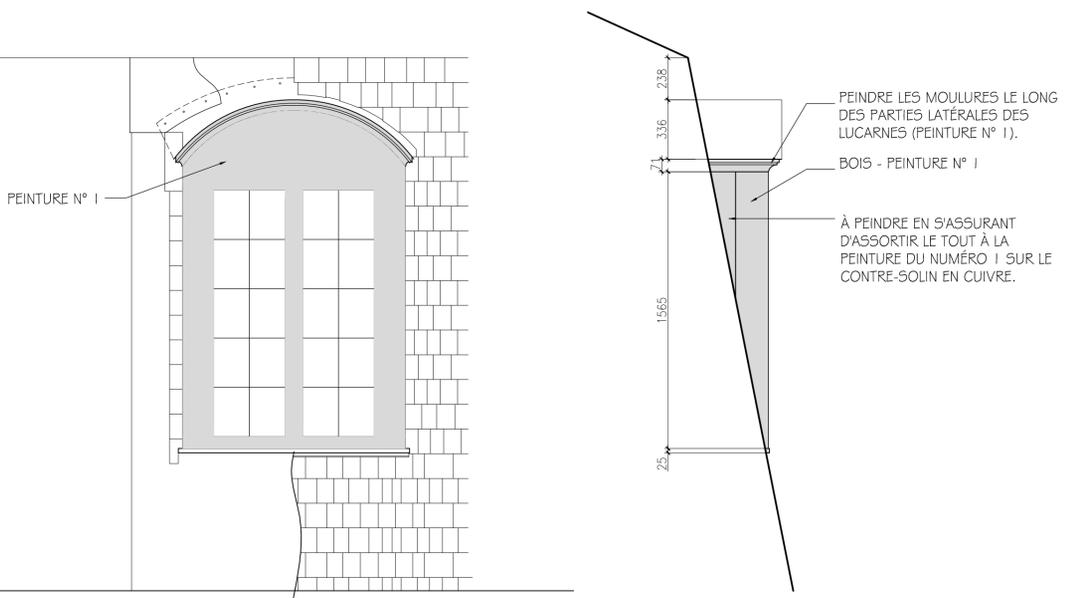
AMPLEUR DES TRAVAUX DE PEINTURE À L'EXTÉRIEUR AMPLEUR DES TRAVAUX DE PEINTURE POUR TOIT EN MÉTAL



- LÉGENDE**
- PEINTURE N° 1 : TOUS LES TRAVAUX EN BOIS
 - PEINTURE N° 3 : PEINTURE AU ZINC POUR LE TOIT EN MÉTAL



1 PLAN DU TOIT
1:100



2 ÉLÉVATION - FENÊTRE DE LUCARNE; DÉTAIL TYP. 1:20

3 ÉLÉVATION LATÉRALE DE LUCARNE 1:20



4 REBORD TYPIQUE - TOITURE EN MÉTAL
P. À É. A100



5 DÉTAIL TYPIQUE DE LUCARNE
P. À É. A100

- NOTES GÉNÉRALES - PEINTURE DU TOIT EN MÉTAL**
- PRÉPARER LA SURFACE EN LA DÉGRAISSANT À L'AIDE D'UNE SOLUTION À BASE D'EAU, PUIS LAVÉR LE TOUT SOUS PRESSION.
 - PRÉPARER LA SURFACE EN LA DÉGRAISSANT À L'AIDE D'UNE SOLUTION À BASE D'EAU, PUIS LAVÉR LE TOUT SOUS PRESSION.
 - PRODUIRE UNE MAQUETTE CONSTITUÉE D'UNE (1) TOITURE DE LUCARNE ET LA PRÉSENTER À L'EXAMEN DES AUTORITÉS COMPÉTENTES AVANT LA POURSUITE DES TRAVAUX.

issued or revised
soumission ou révision

no.	description	date
2	DOCUMENT DE SOUMISSION	2014.05.30
1	DOCUMENT À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU CLIENT.	2014.03.31

project
projet

MAPLELAWN - 529, CHEMIN
RICHMOND (OTTAWA)

PHASE 2

drawing
dessin

PLAN DU TOIT -
PEINTURE DU TOIT EN MÉTAL -
TRAVAUX DE PEINTURE À
L'EXTÉRIEUR

approved by
approuvé par MDS

designed by
conçu par MDS

drawn by
dessiné par NL

date 2014.03.23 scale 1:20
selon les indications

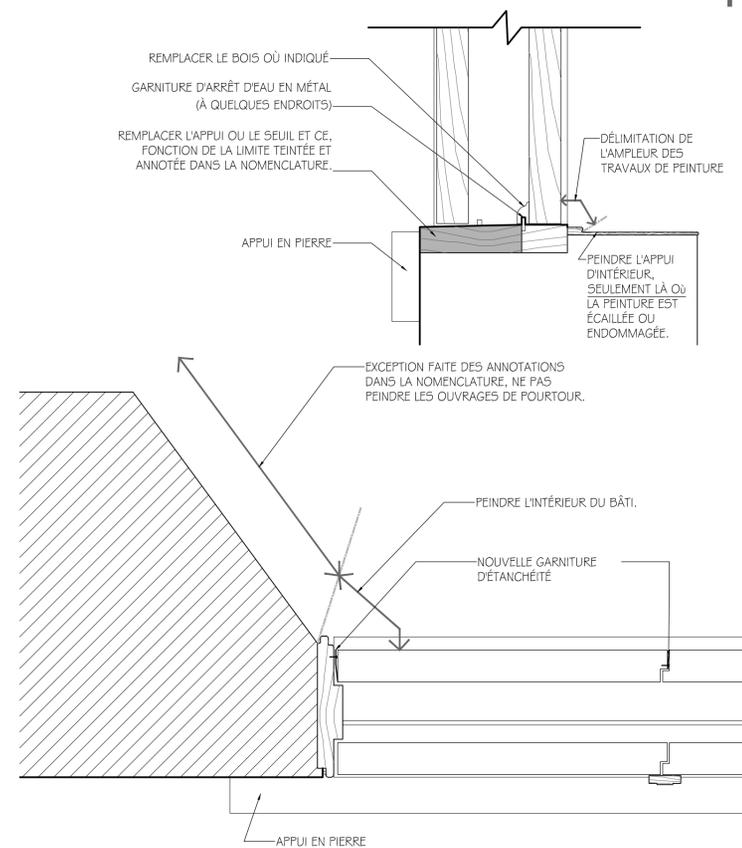
NCC project no. RD-5155-05 sheet no. 1 of 1
n° du projet de la CCN n° de la feuille

AMPLEUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION POUR PORTES ET FENÊTRES

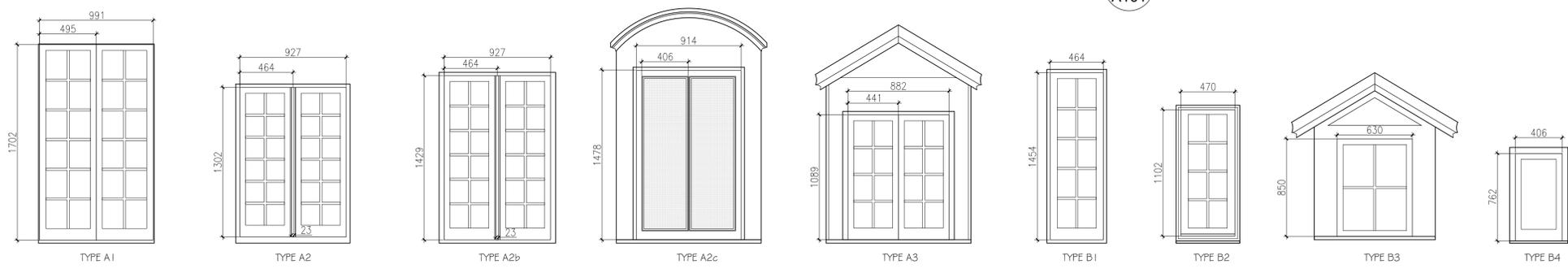


TABLEAU DES FENÊTRES										
NUMÉRO	TYPE	INT. PEINT	INT. TEINT ET VERNIS	REPLACEMENT DU SEUIL	NOUVEAU VANTAIL EXT.	NOUVEAU GRILLAGE	REPLACEMENT DU VITRAGE	NOUVEAU LARMIER	COUPE-FROID	COMMENTAIRES ADDITIONNELS
W101	A1	Oui							F	Decaper et peindre sous les volets
W102	A1	Oui							F	
W103	A1	Oui					1 carreau		F	Ajuster les volets intérieurs pour éliminer l'adhésion
W104	A1	Oui							F	Ajuster les volets intérieurs pour éliminer l'adhésion
W105	A1	Oui			Oui				F	Ajuster les volets intérieurs pour éliminer l'adhésion. Decaper et peindre sous les volets
W106	A2b	Oui			Oui				F	Decaper et peindre sous les volets
W107	A2b		Oui					✓	HB	
W108	A2b		Oui				2 carreaux	✓	HB	
W109	A1	Oui			Oui				SB	Remplacer la barre du vitrage manquante. Decaper et peindre sous les volets.
W110	A2b	Oui						✓	HB	
W111	A2b		Oui				3 carreaux	✓	HB	
W112	A2b		Oui				1 carreau	✓	HB	
W113	B1	Oui							SB	
W114	B2	Oui			Oui				SB	Allouer pour une réparation à l'époxy complète du châssis.
W115	A2	Oui							SB	
W116	A1	Oui			Oui				SB	Decaper et peindre sous les volets
W201	A1	Oui							SB	
W202	A1	Oui							SB	
W203	A1	Oui							SB	
W204	A1	Oui							SB	Allouer pour un ragréage au seuil.
W205	A1	Oui							SB	Allouer pour un ragréage au bas du châssis.
W206	A1	Oui			Oui				SB	Remplacer le rail et 150 mm du montant du châssis.
W207	A1	Oui			Oui				SB	
W208	A2c	Oui						✓	HB	Réparer et peindre l'intérieur l'encadrement adjacent
W209	A2c	Oui						✓	HB	Réparer et peindre l'intérieur l'encadrement adjacent
W210	A2c	Oui						✓	HB	
W211	A2c	Oui						✓	HB	Allouer pour remplacer le rail inférieur et ragréer à epoxy le montant du châssis extérieure.
W212	A1	Oui			Oui				SB	Allouer pour un ragréage du seuil.
W213	B4	Oui							SB	Réparer et peindre l'intérieur l'encadrement adjacent
W214	A1	Oui							SB	
W215	A1	Oui							SB	Réparer et peindre l'intérieur l'encadrement adjacent
W216	A2c	Oui						✓	HB	Reconstruire le châssis inférieure à l'époxy.
W217	A2c	Oui						✓	HB	
W218	A2c	Oui			Oui			✓	HB	
W219	A2c	Oui			Oui			✓	HB	Allouer pour une réparation complète à l'époxy du châssis.
W301	B3	Oui			Oui				SB	Allouer pour une réparation complète à l'époxy du châssis, du seuil et du cadre
W302	A3	Oui			Oui				SB	Allouer pour une réparation complète à l'époxy du châssis, du seuil et du cadre. Remplacer le rail inférieur des vantaux extérieure. Allouer pour des réparations à l'époxy au châssis inférieure. Allouer pour des réparations à l'époxy au châssis extérieur.
W303	A3	Oui							SB	Allouer pour une réparation complète à l'époxy du châssis. Remplacer le rail inférieur des vantaux extérieurs. Allouer pour des réparations à l'époxy au châssis extérieur.
W304	B3	Oui							SB	Remplacer le rail inférieur des vantaux extérieurs

*Légende coupe-froid Legend: SB - Bronze à ressort HB - Bronze tel qu'existant F - Mousse auto-adhésive



1 FENÊTRE TYPIQUE - FENÊTRE ET COUPE



2 TYPES DE FENÊTRES TYPIQUES



3 ÉLÉVATIONS DE PORTES

AMPLEUR DES TRAVAUX DE PORTES ET DE FENÊTRES :

- À L'EXTÉRIEUR : À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES NOTES S'APPLIQUENT ET AUX FENÊTRES ET AUX PORTES.
 - EN SE SERVANT D'UNE PONCEUSE ET (OU) D'UNE THERMO-DÉCAPEUSE, ENLEVER TOUTE LA PEINTURE DE LA PARTIE EXTÉRIEURE DU BÂTI AINSI QUE DE TOUTES LES BOISERIES ET DE TOUTES LES PORTES.
 - DANS LE CAS DE BÂTIS D'INTÉRIEUR, ENLEVER TOUTE LA PEINTURE ENDOMMAGÉE OU ÉCAILLÉE. REMPLIR TOUTE SURFACE DÉSUINÉE ET CE, Y COMPRIS LES ZONES D'ENLÈVEMENT DE LA PEINTURE ÉCAILLÉE, AFIN DE PRODUIRE UNE SOUS-FACE LISSE.
 - ENLEVER TOUT LE MASTIC DE VITRAGE EXISTANT AINSI QUE LE VERRRE.
 - TENIR COMPTE DU REMPLACEMENT DE 10 P. 100 DES PANS DE VERRRE.
 - RÉPARER LE BOIS ENDOMMAGÉ EN CONFORMITÉ AVEC LES ANNOTATIONS DANS LES NOMENCLATURES ET LES DESSINS ET CE, EN RÉPARANT DES PARTIES DE MORCEAUX DE BOIS PAR L'EMPLOI D'ÉPOXY DE RECONSTITUTION.
 - AUX ENDROIS REQUIS, REMPLACER LES ASTRAGLES PAR DE NOUVELLES ASTRAGALES ET S'ASSURER DE LES ASSORTIR AUX EXISTANTES. AUX FINS DE COTATION, TENIR COMPTE DU REMPLACEMENT DE 25 P. 100 DES ASTRAGALES.
 - AUX ENDROIS INDICUÉS DANS LA NOMENCLATURE, REMPLACER LES SEUILS OU APPUIS DANS LA PORTÉE INDICUÉE DANS LE DESSIN 1/A 101.
 - TENIR COMPTE DE L'UTILISATION DE SERRÉS ET DE COLLE POUR RELIER LES JOINTS DE RAILS ET DE MONTANTS.
 - RÉPARER LES TROUS DE VIS DÉPOUILLÉS AUX POINTS OÙ L'ON SE DOIT DE REMONTER LES DISPOSITIFS D'ATTACHE POUR LA QUINCAILLERIE D'INTÉRIEUR OU D'EXTÉRIEUR, SUR LES BÂTIS ET LES BOISERIES ET CE, EN SE SERVANT DE GOIJONS EN BOIS, À COLLER EN PLACE. AUX FINS D'ÉTANCHEMENT DES PRIX, TENIR COMPTE D'UNE RÉPARATION DE 30 P. 100 DES TROUS DE VIS.
 - TENIR COMPTE DU REMPLISSAGE D'APPUIS EN BOIS ET DES 150 mm DE LA PARTIE INFÉRIEURE DES BÂTIS ET CE, EN SE SERVANT D'UNE COUCHE DE LAITANCE DE REMPLISSAGE À L'ÉPOXY.
 - SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, TENIR COMPTE DE LA RÉPARATION À L'ÉPOXY DES 150 mm DE LA PARTIE INFÉRIEURE DES PORTES EN BOIS.
 - REEMPLIR TOUS LES TROUS, ETC.
 - REPLACER LE MASTIC DE VITRAGE.
 - TRAVAUX DE PEINTURE. APPRÊTER À NOUVEAU TOUT MORCEAU DE BOIS AVANT SON MONTAGE.
 - PRÉVOIR DU NOUVEAU PRODUIT D'IMPERMÉABILISATION ENTRE LE BÂTI ET LA PIERRE.
 - (FENÊTRES). PRÉVOIR UNE NOUVELLE GARNITURE DÉTANCHÉITÉ ET À CAPACITÉ DE RESSORT CONTRE LE CHÂSSIS INTÉRIEUR SEULEMENT - CE DÉTAIL S'APPLIQUE AUX QUATRE CÔTÉS DU BÂTI AINSI QUE LE LONG DU REBORD D'UN CHÂSSIS DERRIÈRE L'ASTRAGALE. VOIR TABLEAU DES FENÊTRES.
 - (PORTES) PRÉVOIR UNE NOUVELLE GARNITURE DÉTANCHÉITÉ EN BRONZE ET À CAPACITÉ DE RESSORT LE LONG DU LITEAU ET DES JAMBAGES. INSTALLER DE NOUVEAUX BALAIS DE BAS DE PORTES (LA FOURNITURE DE CES ARTICLES RELÈVE DE L'ALLOCATION EN ESPÈCES).
 - PRÉVOIR POUR DES TRAVAUX MINEURS DE RAÉGRAGES DU PLASTIQUES DES PORTES ET CADRES.
 - FURNIR UN ÉCHANTILLON DE LA FENÊTRE TYPE A1, A2B, A3, INCLUANT L'INSTALLATION DES COUPES-FROID.
- QUINCAILLERIE :
 - ENLEVER TOUTE LA QUINCAILLERIE, NETTOYER LE TOUT ET ÉTIQUETER LES ENSEMBLES AUX POINTS D'ORIGINE.
 - UNE FOIS LES TRAVAUX DE RESTAURATION TERMINÉS, REMONTER LA QUINCAILLERIE EXISTANTE SAUVEGARDÉE.
 - TOUTS LES DISPOSITIFS D'ATTACHE DEVONT ÊTRE EN LAITON MASSIF, AVEC FILETAGE FAÇONNÉ ET TÊTE ENCOCHÉE. REMPLACER PAR DES ENSEMBLES NEUFS TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE EXISTANTES QUI NE RÉPONDENT PAS AUX PRÉSENTES EXIGENCES.
 - SUR DEMANDE DU REPRÉSENTANT DE LA CCN ET AUX FINS DE REMPLACEMENT DE CERTAINES PIÈCES DE QUINCAILLERIE D'ORIGINE, INSTALLER DE LA NOUVELLE QUINCAILLERIE, TELLE QU'ACHETÉE EN VERTU DE L'ALLOCATION EN ESPÈCES
- FENÊTRES ET MOUSTIQUAIRES DE REMPLACEMENT:
 - AUX ENDROIS INDICUÉS DANS LES NOMENCLATURES, FABRIQUER DE NOUVEAUX CHÂSSIS D'EXTÉRIEUR, QUE L'ON SE DEVRA D'ASSORTIR AUX EXISTANTS.
 - REPRODUIRE LES PROFILS DES RAILS ET DES BARRES DE VITRAGE DES FENÊTRES EXISTANTES. TENIR COMPTE DE LA FABRICATION DE COUTEAUX À MOULURES PARTICULIERS SI LA CHOSE S'AVÈRE NÉCESSAIRE.
 - PRODUIRE DES DESSINS D'ATELIER.
 - COMPTE TENU DES INDICATIONS COMPRISSES DANS LES NOMENCLATURES, FABRIQUER DE NOUVEAUX MOUSTIQUAIRES D'EXTÉRIEUR. LES PROFILS DES RAILS ET DES MONTANTS DEVONT S'ASSORTIR AUX PROFILS DES CHÂSSIS NEUFS. LE GRILLAGE PROPREMENT DIT DEVRA ÊTRE EN MÉTAL NOIR ET ULTRA-ROBUSTE. PRODUIRE DES DESSINS D'ATELIER.
- NOTES SPÉCIALES S'APPLIQUANT À LA PORTE D102 :
 - ENLEVER TOUTE LA PEINTURE ET TOUTE LA QUINCAILLERIE DE LA PORTE EN ATELIER ET PASSER LE TOUT EN REVUE AVEC LE REPRÉSENTANT DE LA CCN AVANT D'ALLER PLUS LOIN.
 - DANS SON PRIX DE BASE, IL FAUDRA TENIR COMPTE DE LA RÉPARATION À L'ÉPOXY DES PANNEAUX DE PORTE AINSI QUE DU RAIL ET DES MONTANTS ET CE, JUSQU'À 450 mm AU-DESSUS DU NIVEAU DU SEUIL.
 - PRODUIRE UN PRIX DE SUBSTITUTION POUR.
 - DÉSASSEMBLER LES RAILS ET LES MONTANTS.
 - ENTREPRENDRE LA RÉPARATION DE PORTIONS SEULEMENT DES 450 mm INFÉRIEURS DES MONTANTS.
 - REPLACER LE RAIL INFÉRIEUR ET LES DEUX PANNEAUX INFÉRIEURS PAR DES ENSEMBLES NEUFS, QUE L'ON SE DEVRA D'ASSORTIR AUX ENSEMBLES EXISTANTS.
- PRIX À L'UNITÉ :
 - AU DELÀ DE CE QUI EST INDICUÉ DANS LES DESSINS ET LES NOMENCLATURES, PRODUIRE DES PRIX À L'UNITÉ POUR LES TRAVAUX SUIVANTS :
 - RÉPARATION DE TROUS DE VIS DÉPOUILLÉS ET CE, PAR L'EMPLOI DE GOIJONS EN BOIS (PAR TROU DE VIS).
 - RÉPARATION À L'ÉPOXY DE MORCEAUX DE BOIS ENDOMMAGÉ (PAR ENDROIT DE RÉPARATION).
 - RÉPARATION DE PORTIONS SEULEMENT DE MORCEAUX DE BOIS ENDOMMAGÉS (PAR ENDROIT DE RÉPARATION).
 - FABRICATION D'UNE NOUVELLE PAIRE DE CHÂSSIS, À ASSORTIR AUX OUVRAGES EXISTANTS (FENÊTRE DE TYPE 1A).
 - REPLACEMENT D'APPUI (DE SEUIL) EN BOIS, SELON LES DÉLIMITATIONS PRÉSENTÉES DANS LE DESSIN 1/A 101

issued or revised
soumission ou révision

no.	description	date
2	DOCUMENT DE SOUMISSION	2014.05.30
1	DOCUMENT, À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU CLIENT.	2014.03.31
no.	description	date

project
projet

MAPLELAWN - 529, CHEMIN
RICHMOND (OTTAWA)

PHASE 2

drawing
dessin

NOMENCLATURE DES FENÊTRES,
ÉLÉVATIONS DE PORTES ET DE
FENÊTRES -
NOTES ET DÉTAILS

approved by approuvé par	MDS	scale échelle	SELON LES INDICATIONS
designed by conçu par	MDS	sheet no. n° de la feuille	
drawn by dessiné par	NL	RD-5155-05	A101
date	2014.03.23		
NCC project no. n° du projet de la CCN			

AMPLEUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION POUR PORTES ET FENÊTRES AMPLEUR DES TRAVAUX DE PEINTURE À L'EXTÉRIEUR AMPLEUR DES TRAVAUX DE PEINTURE POUR TOIT EN MÉTAL



1 ÉLÉVATION DE L'OUEST
A200 1:100



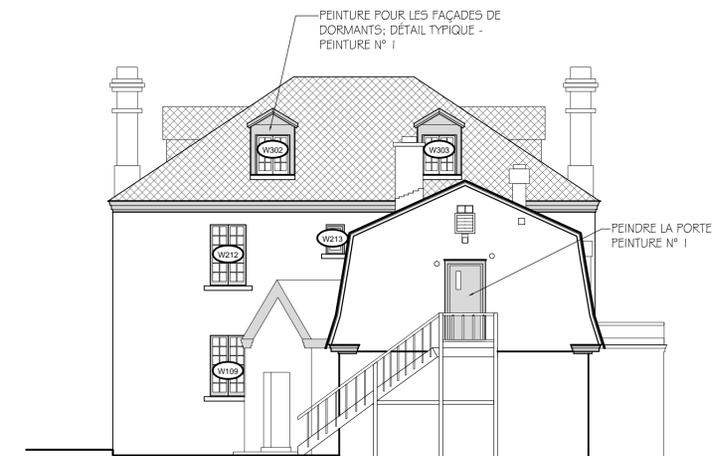
3 ÉLÉVATION DU SUD
A200 1:100

LÉGENDE

	PEINTURE N° 1 : TOUS LES TRAVAUX EN BOIS
	PEINTURE N° 3 : PEINTURE AU ZINC POUR LE TOIT EN MÉTAL



2 ÉLÉVATION DE L'EST
A200 1:100



4 ÉLÉVATION DU NORD
A200 1:100

issued or revised
soumission ou révision

n°	description	date
2	DOCUMENT DE SOUMISSION	2014.05.30
1	DOCUMENT, A SOUMETTRE À L'EXAMEN DU CLIENT.	2014.03.31

project
projet

MAPLELAWN - 529, CHEMIN
RICHMOND (OTTAWA)

PHASE 2

drawing
dessin

ÉLÉVATIONS

approved by
approuvé par MDS
designed by
conçu par MDS
drawn by
dessiné par NL

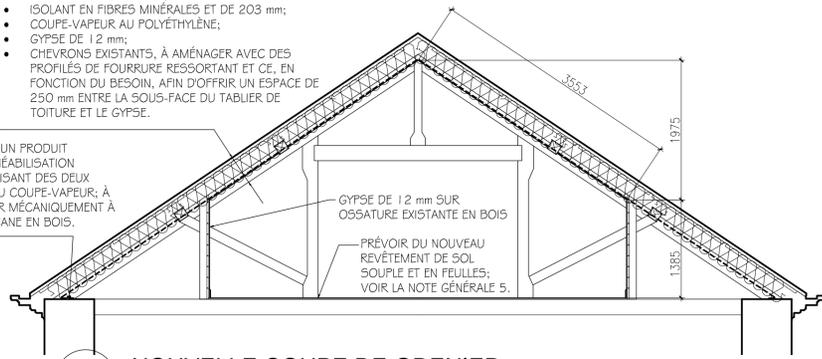
date 2014.03.23 scale SELON LES INDICATIONS
échelle

NCC project no. sheet no.
n° du projet de la CCN n° de la feuille

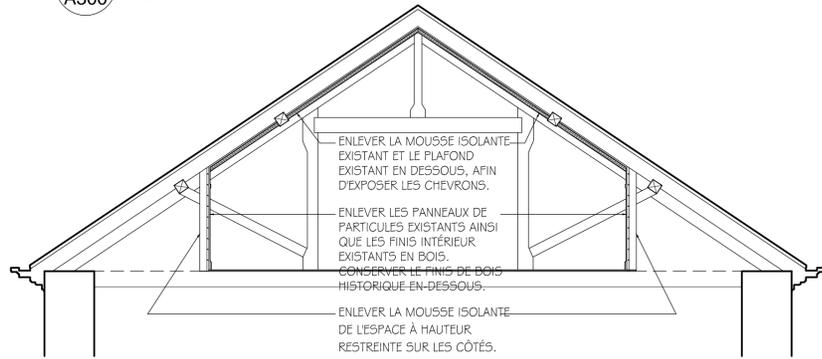
RD-5155-05 A200

- COMPOSITION DE LA TOITURE :
- TABLIER EXISTANT DE TOITURE;
 - PLATEAUX D'ESPACEMENT POUR L'ISOLANT, EN PLASTIQUE ET DE 25 mm;
 - ISOLANT EN FIBRES MINÉRALES ET DE 203 mm;
 - COUPE-VAPEUR AU POLYÉTHYLÈNE;
 - GYPSE DE 12 mm;
 - CHEVRONS EXISTANTS, À AMÉNAGER AVEC DES PROFILÉS DE FOURRURE RESSORTANT ET CE, EN FONCTION DU BESOIN, AFIN D'OFFRIR UN ESPACE DE 250 mm ENTRE LA SOUS-FACE DU TABLIER DE TOITURE ET LE GYPSE.

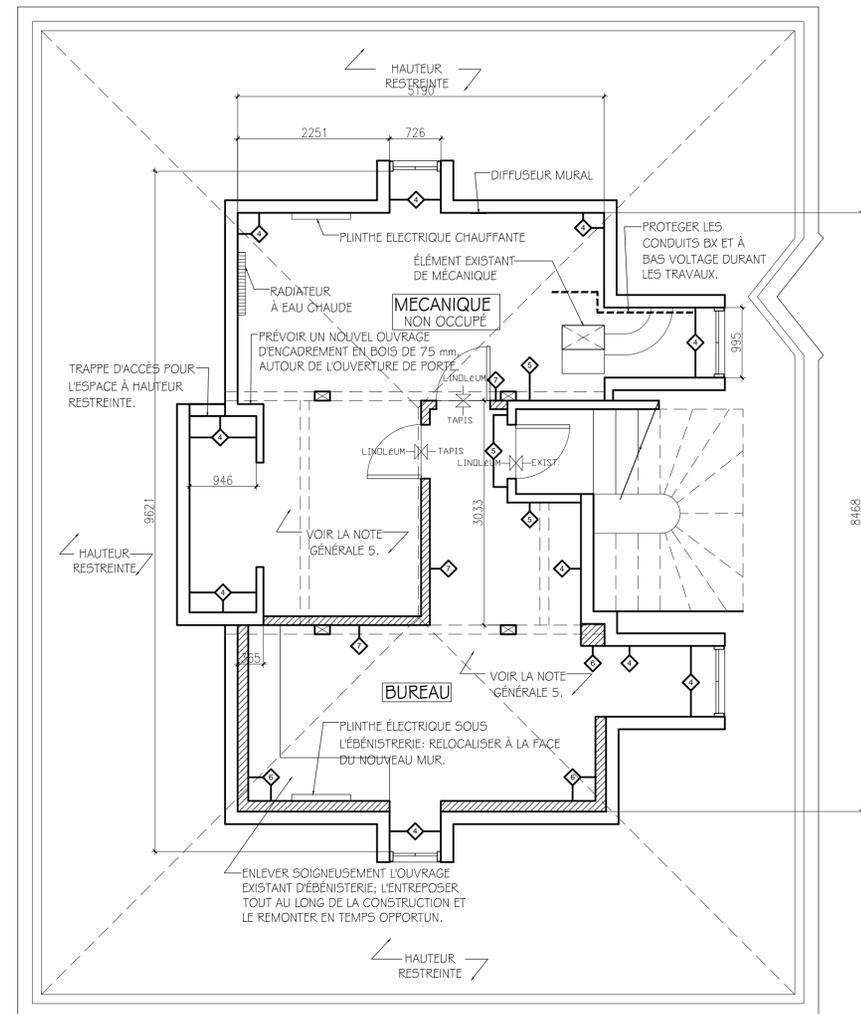
PRODUIT UN PRODUIT D'IMPERMÉABILISATION INSONORISANT DES DEUX CÔTÉS DU COUPE-VAPEUR; À ATTACHER MÉCANIQUEMENT À UNE CHICANE EN BOIS.



1 NOUVELLE COUPE DE GRENIER
A300 1:50



2 COUPE - GRENIER EXISTANT
A300 1:50



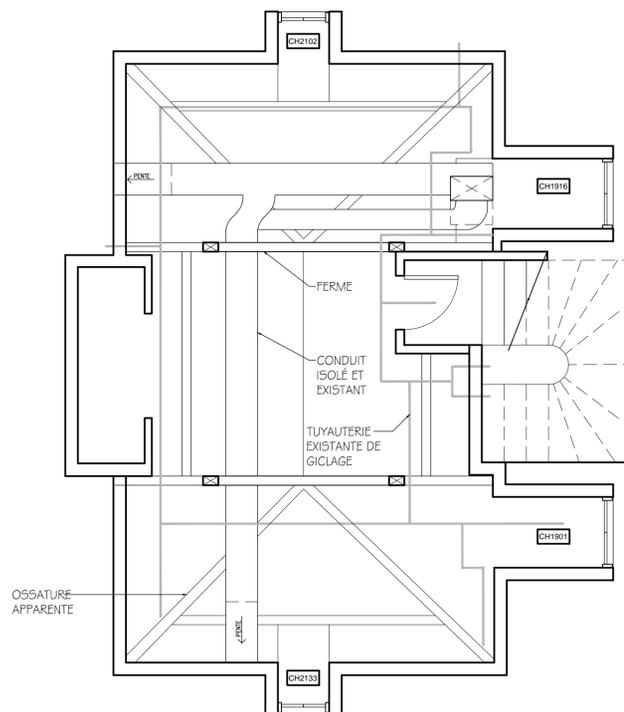
4 NOUVEAU PLAN D'ÉTAGE AU TROISIÈME
A300 1:50

NOTES GÉNÉRALES: AMPLEUR DES TRAVAUX D'ISOLATION AU TROISIÈME ÉTAGE

1. LES DÉTAILS DES TRAVAUX D'OSSATURE AU GRENIER N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DOCUMENTATION COMPLÈTE. VÉRIFIER LES CONDITIONS SUR PLACE AVANT LA MISE EN ROUTE DE LA DÉMOLITION ET FAIRE ÉTAT DE TOUTE VARIATION AUX CONDITIONS INDICUÉES AU REPRÉSENTANT DE LA CCN ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX.
2. TENIR COMPTE DE LA DÉCONNEXION ET DE LA RECONNEXION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES COMME L'ÉCLAIRAGE, LES INTERRUPTEURS ET LES SORTIES DE COURANT ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES ET AUX FINS DE POSE DU NOUVEL ISOLANT AINSI QUE DU COUPE-VAPEUR ET DU GYPSE.
3. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LES SERVICES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DANS LA ZONE DE TRAVAUX AVANT LA SOUMISSION ET PRÉVOIR L'ALLOCATION NÉCESSAIRE POUR LA DÉCONNEXION ET RECONNEXION DES SERVICES UNE FOIS LES TRAVAUX COMPLÉTÉS, INCLUANT LE DÉPLACEMENT DES RÉCÉPTACLES, INTERRUPTEUR, ETC. SUR LE NOUVEAU MUR AUX ENDOITS OÙ L'ON AJOUTE DES FOURRURES AUX MURS EXISTANTS. AUCUN COUT SUPPLÉMENTAIRE NE SERA PERMIS À L'EXCEPTION DE CONDITIONS CACHÉES AU MOMENT DE LA VISITE. AUX ENDOITS OÙ DES CONDUITS ISOLÉS SERONT ENLEVÉS ET RECONNECTÉS, S'ASSURER QUE LE NOUVEL ISOLANT S'ASSORTISSE À L'EXISTANT.
4. IMPERMÉABILISER DE FAÇON ÉTANCHE TOUTES LES PÉNÉTRATIONS DANS LES NOUVEAUX FINIS EN GYPSE POUR LES INSTALLATIONS EXISTANTES COMME LES CONDUITS, LES TUYAUX ET LES ARTICLES DU GENRE. FINIR TOUTES LES PÉNÉTRATIONS EN SE SERVANT D'UN COMPOSÉ D'ÉTANCHÉITÉ QUI PEUT ÊTRE PEINT.
5. AU COURS DE LA CONSTRUCTION, PRÉVOIR DES INSTALLATIONS COMPLÈTES DE PROTECTION DES REVÊTEMENTS DE SOL EXISTANTS CONTRE LA POUSSIÈRE. À LA FIN DE LA CONSTRUCTION, ENLEVER LE TAPIS ET LE LINOLEUM EXISTANT ET INSTALLER LE NOUVEAU LINOLEUM ET TAPIS SUR UN NOUVEAU SOUS-PLANCHER DOSB 6mm. TENIR COMPTE AUSSI DU RAGRÉAGE SOIGNÉ DES PLANCHERS EXISTANTS EN BOIS ET CE, PLUS PARTICULIÈREMENT AUTOUR DE PÉNÉTRATIONS EXISTANTES.
6. PORTE: FOURNIR UNE NOUVELLE PORTE PLEINE DE BOIS ET UN NOUVEAU CADRE PEINT, AVEC FERME-PORTE ET CYLINDRE DE SERRURE FONCTION ENTREPÔT.
7. LINOLEUM: FOURNIR 2,5mm DE LINOLEUM AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LA COLLECTION ENTIÈRE DU MANUFACTURIER.
8. TAPIS FOURNIT DANS L'ALLOCATION MONÉTAIRE.

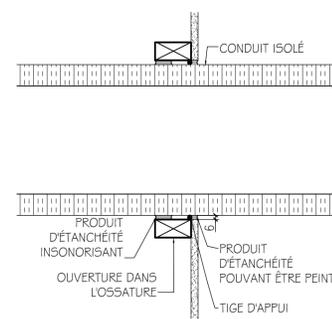
TYPES DE MURS :

- ◆ PANNEAUX MURAUX EN GYPSE DE 12 mm SUR L'OSSATURE EXISTANTE, À AMÉNAGER AVEC UNE NOUVELLE PLINTHE EN BOIS DE 100 mm DE PROFONDEUR; À APPRÊTER ET À PEINDRE.
- ◆ ENSEMBLE EXISTANT EN GYPSE ET À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU D'UNE (1) HEURE, À CONSERVER - À APPRÊTER ET À PEINDRE, DU CÔTÉ DU GRENIER SEULEMENT.
- ◆ 12 mm GYPSE SUR COLOMBAGE DE 38 mm x 89 mm NOUVELLE PLINTHE PROFONDE DE 100mm - APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT ET PEINDRE.
- ◆ 12 mm GYPSE DE CHAQUE CÔTÉ SUR COLOMBAGE DE 38 mm x 89 mm NOUVELLE PLINTHE PROFONDE DE 100mm - APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT ET PEINDRE.



5 NOUVEAU PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI AU TROISIÈME ÉTAGE
A300 1:50

AMPLEUR DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE



3 PÉNÉTRATION TYP. - PANNEAU MURAL EN GYPSE
A300 1:10

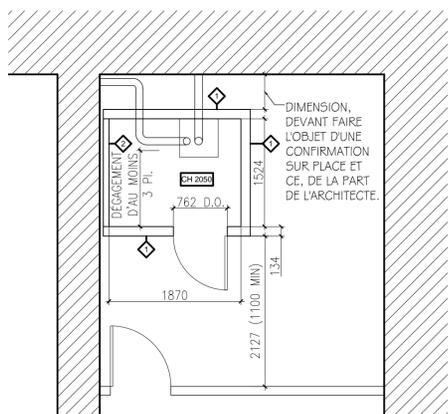
AMPLEUR DES TRAVAUX D'ISOLATION AU TROISIÈME

NOTES GÉNÉRALES, PORTANT SUR L'AMPLEUR DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE :

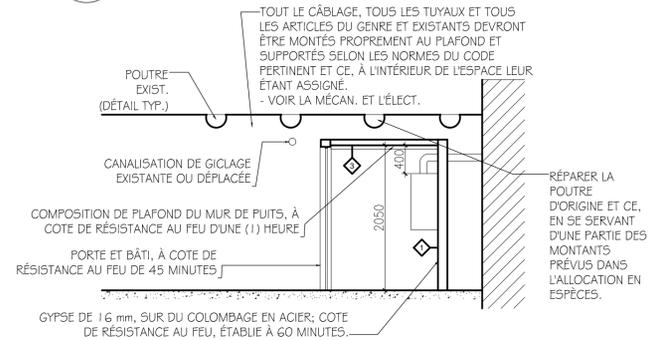
1. PORTE : PRÉVOIR UNE PORTE ET UN BÂTI NEUFS, EN MÉTAL CREUX, AVEC UNE COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE 45 MINUTES; À AMÉNAGER AVEC UN FERME-PORTE ET UN LOQUET À BARILLET (CYLINDRE), CONÇU POUR DESSERVIR UN LOCAL SERVANT DE MAGASIN..

TYPES DE MURS :

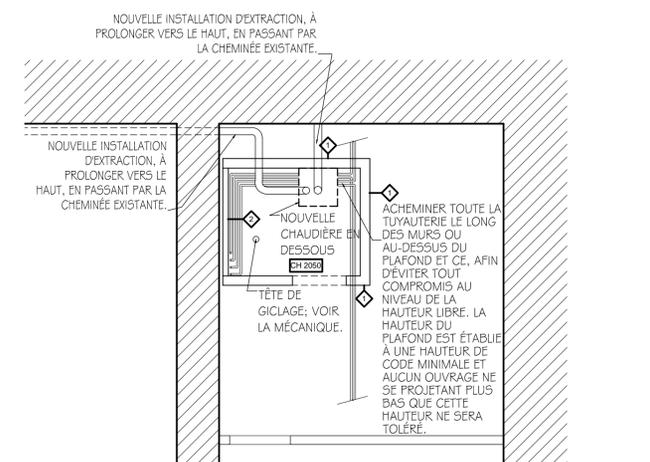
- ◆ NOUVEL ENSEMBLE EN GYPSE ET À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU D'UNE (1) HEURE : GYPSE CODÉ COMME ÉTANT IGNIFUGE, DE 15,9 mm D'ÉPAISSEUR ET D'IDENTIF. - M.R. SHEETROCK -; MONTANTS EN ACIER DE 92 mm (CAL. 25), À 600 mm D'ENTRE AXES; GYPSE CODÉ COMME ÉTANT IGNIFUGE, DE 15,9 mm D'ÉPAISSEUR ET D'IDENTIF. - M.R. SHEETROCK -; À APPRÊTER ET À PEINDRE.
- ◆ MUR DE PUIITS DE 79 mm; ENSEMBLE EN GYPSE COTÉ COMME OFFRANT UNE RÉSISTANCE AU FEU D'UNE (1) HEURE; SYSTÈME - A - DE LA NORME ULC W452; À APPRÊTER ET À PEINDRE.
- ◆ ENSEMBLE DE PLAFOND DE MURS DE PUIITS, À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU D'UNE (1) HEURE, SELON LA NORME ULC W452; À APPRÊTER ET À PEINDRE.



6 PLAN - NOUVELLE CHAUFFERIE
A300 1:50



7 COUPE
A300 1:50



8 NOUVEAU PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DE LA CHAUFFERIE
A300 1:50



issued or revised
soumission ou révision

no.	description	date
2	DOCUMENT DE SOUMISSION	2014.05.30
1	DOCUMENT, A SOUMETTRE À L'EXAMEN DU CLIENT.	2014.03.31

project
projet

MAPLELAWN - 529, CHEMIN
RICHMOND (OTTAWA)

PHASE 2

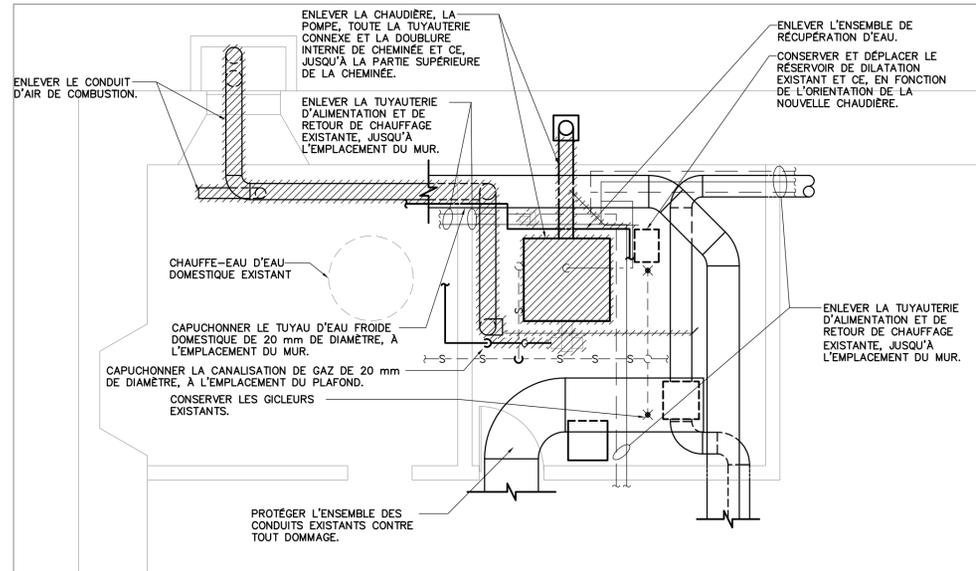
drawing
dessin

REEMPLACEMENT DE LA
CHAUDIÈRE ET TRAVAUX
D'ISOLATION AU TROISIÈME
ÉTAGE

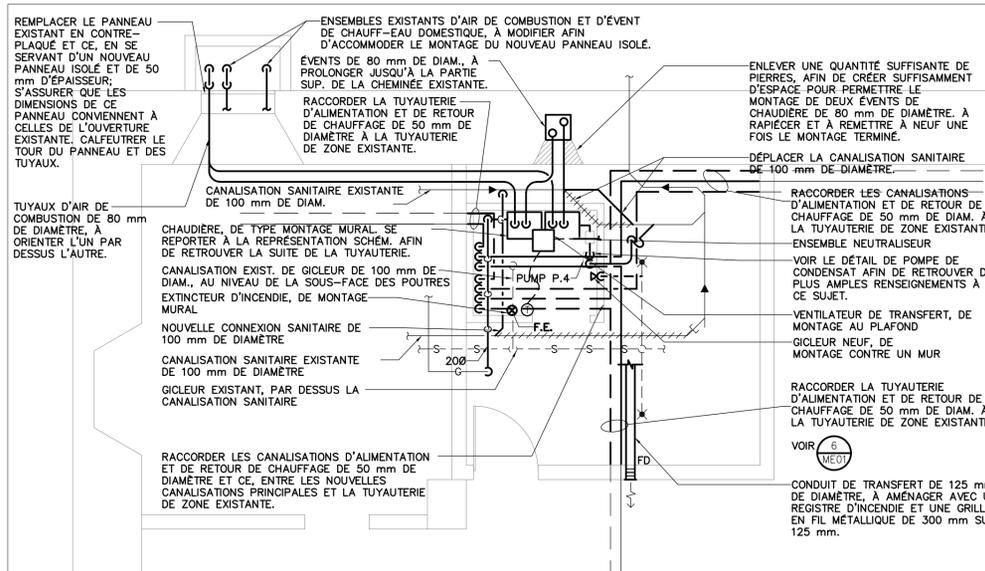
approved by
approuvé par MDS
designed by
conçu par MDS
drawn by
dessiné par NL

date 2014.03.23 scale SELON LES INDICATIONS
échelle

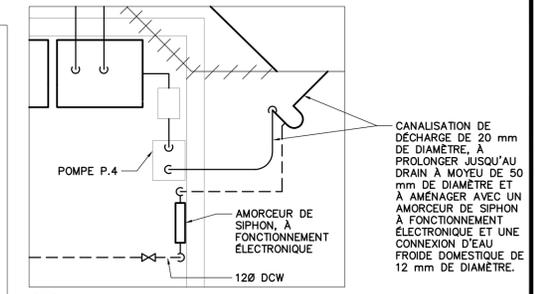
NCC project no. RD-5155-05 sheet no. n° du projet de la CCN n° de la feuille A300



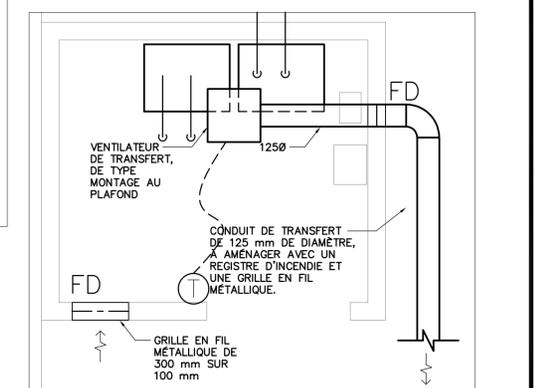
1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL - OUVRAGES DE DÉMOLITION - TRAVAUX DE MÉCANIQUE
ME01 1:50



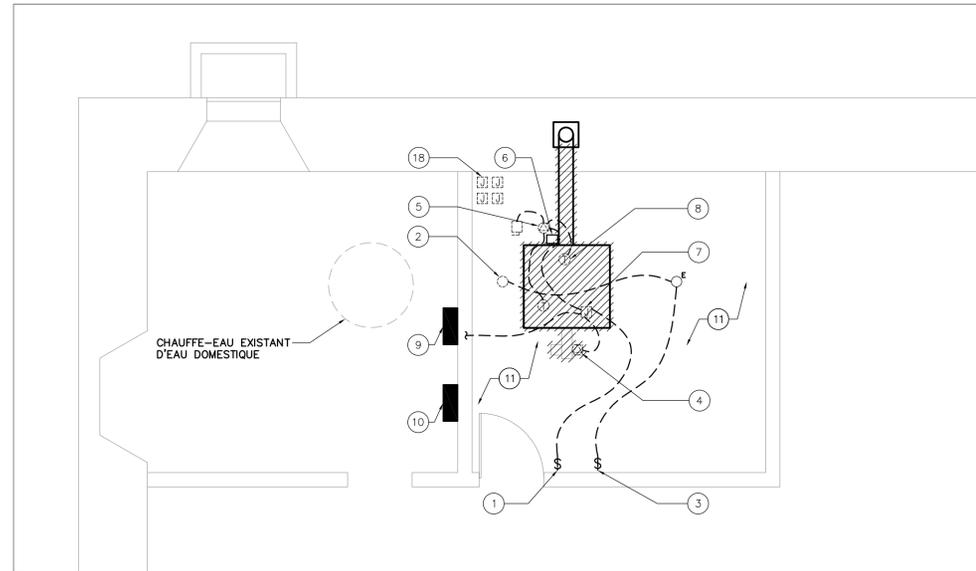
2 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL - NOUVEAUX TRAVAUX - TRAVAUX DE MÉCANIQUE
ME01 1:50



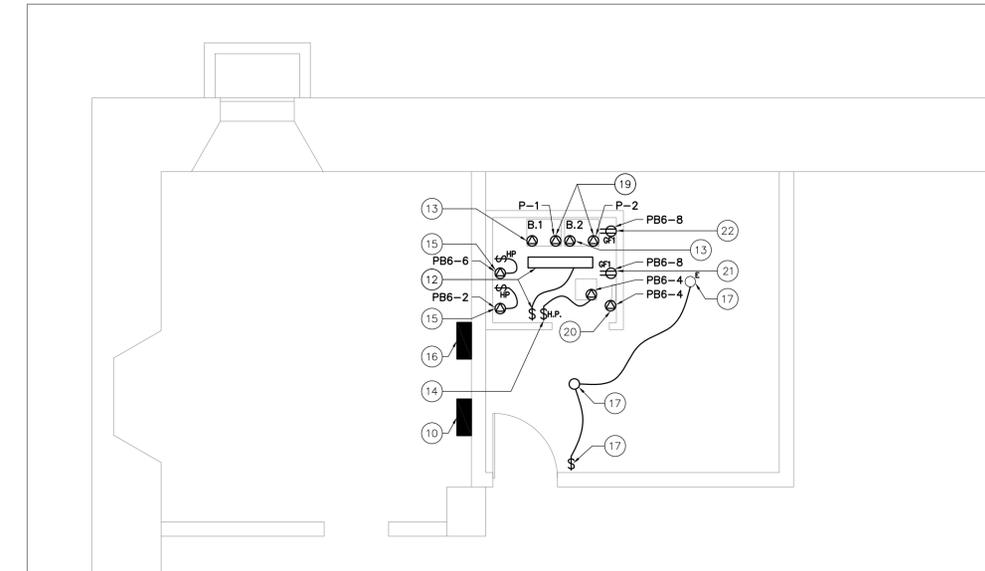
3 DÉTAIL DE POMPE DE CONDENSAT
ME01 1:20



4 DÉTAIL - CONDUIT D'AIR D'EXTRACTION ET DE TRANSFERT
ME01 1:20



4 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL - OUVRAGES DE DÉMOLITION - TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ
ME01 1:50



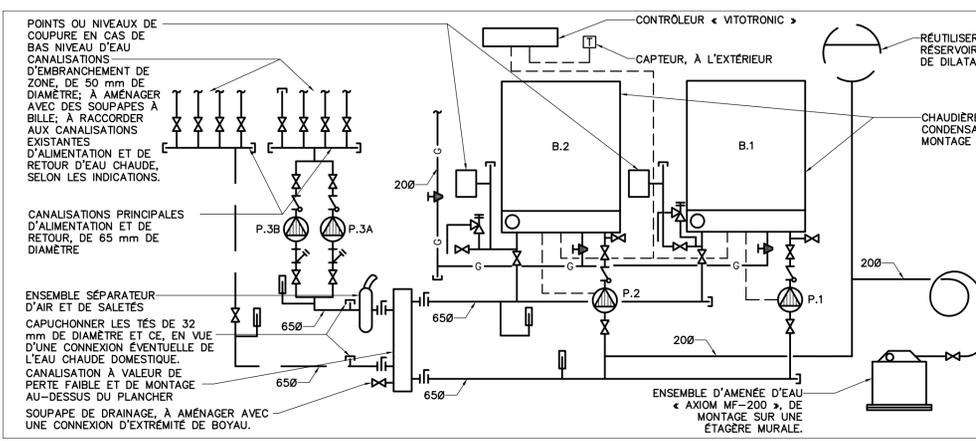
5 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL - NOUVEAUX TRAVAUX - TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ
ME01 1:50

LÉGENDE DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE

SYMBOLES	DESCRIPTION
---	TUYAU EXISTANT DE RETOUR D'EAU CHAUDE
---	TUYAU EXISTANT D'AMENÉE D'EAU CHAUDE
HWR	TUYAU DE RETOUR D'EAU CHAUDE
HWS	TUYAU D'ALIMENTATION D'EAU CHAUDE
---	TUYAU EXISTANT DE GICLAGE
S	NOUVEAU TUYAU DE GICLAGE
G	NOUVEAU TUYAU DE GAZ
---	TUYAU DE GAZ EXISTANT
F.E.⊗	EXTINCTEUR D'INCENDIE
FD	REGISTRE D'INCENDIE
×	TÊTE DE GICLAGE DE TYPE DEBOUT
▶	TÊTE DE GICLAGE MURAL ET LATÉRAL
◀	FLECHE INDIQUANT LE SENS D'ÉCOULEMENT DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE

LÉGENDE DES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

SYMBOLES	DESCRIPTION
□	DISJONCTEUR
\$	INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE
□	BOITE DE RACCORDEMENT
⊕	LAMPE EXISTANTE, À CONSERVER.
⊕ ^{1P}	PRISE DE COURANT DUPLEX ET À CAPACITÉ DE DÉFAUT DE TERRE, À RÉGIME DE 120 VOLTS ET 20 AMPÈRES
⊕ ^{2P}	INTERRUPTEUR À MOTEUR
⊕	NOUVELLE CONNEXION EN DIRECTE
⊕	THERMOSTAT
---	NOUVEAUX TRAVAUX
---	TRAVAUX EXISTANTS, À CONSERVER.
---	APPAREILLAGE, À ENLEVER.



6 REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE - TUYAUTERIE DE CHAUDIÈRE
ME01 P. À É.

- TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - NOTES DU DESSIN**
- DÉCONNECTER ET ENLEVER LA COMMANDE D'INTERRUPTEUR EXISTANTE ET DE MONTAGE MURAL, POUR LA CHAUDIÈRE À ENLEVER ET CE, Y COMPRIS TOUT LE CÂBLAGE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE, RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE. CONSERVER LE CIRCUIT EXISTANT POUR LES NOUVELLES CHAUDIÈRES.
 - DÉCONNECTER ET DÉPLACER LE PORTE-LAMPE EXISTANT ET EN PORCELAIN ET SA LAMPE ET CE, JUSQU'À UN NOUVEL ENDROIT, SE REPORTER AUX NOUVEAUX TRAVAUX AFIN DE RETROUVER LE POINT DE REMONTAGE.
 - DÉCONNECTER ET ENLEVER L'INTERRUPTEUR EXISTANT D'ÉCLAIRAGE ET DE MONTAGE MURAL, Y COMPRIS TOUT LE CÂBLAGE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE À ENLEVER.
 - DÉCONNECTER LA CONNEXION EXISTANTE DE CHAUDIÈRE ET ENLEVER TOUT LE CÂBLAGE ET TOUTES LES BOÎTES DE RACCORDEMENT ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE ET EN RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE.
 - DÉCONNECTER LA CONNEXION DE POMPE EXISTANTE ET ENLEVER TOUT LE CÂBLAGE ET TOUTES LES BOÎTES DE RACCORDEMENT ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE ET EN RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE. CONSERVER LE CIRCUIT POUR LES NOUVEAUX TRAVAUX.
 - DÉCONNECTER LE CONTRÔLEUR DE NIVEAU « WATTS » DE LA CONNEXION EXISTANTE ET ENLEVER TOUT LE CÂBLAGE ET TOUTES LES BOÎTES DE RACCORDEMENT ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE ET EN RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE.
 - DÉCONNECTER ET ENLEVER LE CÂBLAGE EXISTANT DES BOÎTES DE RACCORDEMENT AU PLAFOND AINSI QUE LES CONNEXIONS POUR LA CHAUDIÈRE ET L'APPAREILLAGE CONNEXE ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE ET EN RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE.
 - DÉCONNECTER ET ENLEVER LES CONNEXIONS DE CÂBLAGE AC90, QUI DESSERVENT LES CAPTEURS DE TEMPÉRATURE DE CHAUDIÈRE.
 - TABLEAU EXISTANT PB5, À RÉGIME DE 120/240 VOLTS, 3 PHASES ET 3 FILS (DE FABRICATION SQUARE D-0024L-1 SER G1). PRÉVOIR UN DISJONCTEUR DE 20 AMPÈRES ET 1P DANS LE TABLEAU.
 - TABLEAU EXISTANT PB6, À RÉGIME DE 120/240 VOLTS, 3 PHASES ET 3 FILS (CENTRE DE CHARGEMENT D'ÉQUIVALENCE SIEMENS). PRÉVOIR QUATRE (4) NOUVEAUX DISJONCTEURS DE 15 AMPÈRES ET 1P DANS LE TABLEAU.
 - DÉTERMINER ET RETRAÇER L'EMPLACEMENT DE TOUTS LES CÂBLES EXISTANTS DE COMMUNICATION ET (OU) DE TÉLÉCOMMUNICATION SE PROLONGEANT ACTUELLEMENT À L'INTÉRIEUR DE LA CHAUDIÈRE ET À TRAVERS CETTE DERNIÈRE ET S'OCUPPER DE L'ENLEVEMENT DE TOUTS LES CÂBLES REDONDANTS AU COURS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION. CONSERVER LES CÂBLES EXISTANTS QUI SONT ENCORE UTILISÉS ET LES AMÉNAGER AVEC DES SUPPORTS INDÉPENDANTS ET CE, AFIN D'ÉVITER TOUTE INTERFÉRENCE AVEC D'AUTRES SYSTÈMES EXISTANTS. LE TOUT DEVRA FAIRE L'OBJET DE CONFIRMATIONS ET DE COORDINATIONS SUR PLACE ET CONJUGUÉMENT AVEC LE LOCATAIRE ACTUEL DU BÂTIMENT, AFIN DE PRODUIRE DES AVIS SIGNALANT LES TRAVAUX IMPLIQUÉS ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DES OPÉRATIONS D'ENLEVEMENT.
 - PRÉVOIR UN NOUVEAU LUMINAIRE À 1 LAMPE T8 ET À RÉGIME DE 32 WATTS ET 120 VOLTS, À AMÉNAGER AVEC UN CARTER EN FIL MÉTALLIQUE, DE MONTAGE EN SURFACE DU PLAFOND DE LA NOUVELLE CHAUDIÈRE; À AMÉNAGER AVEC UNE NOUVELLE COMMANDE D'INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE.
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE CÂBLAGE EN DIRECT ET DE 120 VOLTS, À L'EMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES B-1 ET B-2. EMBLACEMENT EXACT, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION SUR PLACE, AFIN D'ACCOMMODER LES DEUX CHAUDIÈRES, À RACCORDER AU CIRCUIT EXISTANT DE CHAUDIÈRE, QUI RÉSULTE DES OUVRAGES DE DÉMOLITION.
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE 120 VOLTS ET 1 PHASE, À L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU VENTILATEUR DE TRANSFERT; À RACCORDER AU CIRCUIT INDICÉ.
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE 120 VOLTS ET 1 PHASE, À L'EMPLACEMENT DES NOUVELLES POMPES P-3A ET P-3B ET À FORCE MOTRICE DE 5/8 hp; À AMÉNAGER AVEC UN DISJONCTEUR DE DÉMARRÉUR DE MOTEUR MANUEL RACCORDER LES POMPES AU CIRCUIT INDICÉ ET CE, À PARTIR DU TABLEAU EXISTANT PB6.
 - PRÉVOIR UN NOUVEAU INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE ET LE RACCORDER AU PORTE-LAMPE DÉPLACÉ AINSI QU'AU LUMINAIRE EXISTANT ET À PORTE-LAMPE. À RECONNECTER ET À RÉCABLÉ AU CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE EXISTANT.
 - DÉPLACER LES QUATRE (4) BOÎTES DE RACCORDEMENT EXISTANTES À UN NOUVEL ENDROIT ACCESSIBLE À L'EXTÉRIEUR DE LA CHAUDIÈRE. RETRAÇER LES CIRCUITS EXISTANTS QUI ALIMENTENT LES BOÎTES, PROLONGER LE CÂBLAGE ET EN PRENDRE UN NEUF ET CE, AFIN DE TENIR COMPTE DU NOUVEL ENDROIT ACCESSIBLE.
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE 120 VOLTS ET 1 PHASE À L'EMPLACEMENT DES NOUVELLES POMPES DE CHAUDIÈRE P-1 ET P-2. À RACCORDER À UN NOUVEAU DISJONCTEUR DE CIRCUIT DANS LE TABLEAU PB5 (VOIR LA NOTE 16.).
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE 120 VOLTS ET 1 PHASE, À L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU AMORCEUR DE SIPHON À FONCTIONNEMENT ÉLECTRONIQUE ET CE, À PARTIR DU TABLEAU PB6.
 - PRÉVOIR UNE PRISE DE COURANT DUPLEX ET À RÉGIME DE 120 VOLTS, 15 AMPÈRES ET À CAPACITÉ DE DÉFAUT DE TERRE, AU POINT D'ENFICHAGE DE LA POMPE DE CONDENSAT. À RACCORDER AU TABLEAU PB6.0.
 - PRÉVOIR UNE PRISE DE COURANT DUPLEX ET À RÉGIME DE 120 VOLTS, 15 AMPÈRES ET À CAPACITÉ DE DÉFAUT DE TERRE ET CE, POUR CHAQUE POINT D'ENFICHAGE DE COMMANDE DE CHAUDIÈRE. À RACCORDER AU CIRCUIT INDICÉ.

issued or revised
soumission ou révision

n°	description	date
3	ÉMIS À SOUMISSION	2014.05.30
2	À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU CLIENT	2014.05.16
1	À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU CLIENT	2014.03.31

MAPLELAWN, 529, CHEMIN
RICHMOND, OTTAWA

PHASE 2

REEMPLACEMENT DE
CHAUDIÈRES

approved by
approuvé par J.M.
designed by
conçu par N.B.
drawn by
dessiné par M.B.
date 2014.05.16 scale SELON LES
échelle INDICATIONS
NCC project no. sheet no.
n° du projet de la CCN n° de la feuille
RD-5155-05 ME01

DEVIS DE MECANIQUE

- APERÇU DES TRAVAUX :
 - 1 PRÉVOIR LA MAIN D'ŒUVRE, L'APPAREILLAGE ET LES SERVICES REQUIS POUR RÉALISER DE FAÇON ADÉQUATE LES TRAVAUX MÉCANIQUE INDICQUÉS DANS LES DESSINS.
- PERMIS ET REDEVANCES :
 - 1 SE PROCURER TOUTS LES PERMIS REQUIS ET EN ASSUMER LES COÛTS. PAR PERMIS ICI, IL FAUT ENTENDRE LES PERMIS NÉCESSAIRES POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX MÉCANIQUES. SE CONFORMER À TOUTS LES RÈGLEMENTS ET CODES PERTINENTS. SE PROCURER DES CERTIFICATS D'ACCEPTATION AUPRÈS DES AUTORITÉS D'INSPECTION.
- VISITE DE CHANTIER :
 - 1 SE FAMILIARISER COMPLÈTEMENT AVEC LE SITE DU BÂTIMENT AINSI QU'AVEC TOUTES LES CONDITIONS QUI POURRAIENT INFLUENCER LES TRAVAUX. ENTREPRENDRE UNE VISITE DE CHANTIER AVANT LA PRÉSENTATION DE SA SOUMISSION.
- PROTECTION :
 - 1 PRENDRE LES MESURES DE PRÉCAUTION NÉCESSAIRES POUR PROTÉGER LES OCCUPANTS ET LE BÂTIMENT CONTRE TOUTE BLESSURE ET TOUT ENDOMMAGEMENT QUI POURRAIENT FAIRE SUITE À DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION.
- DESSINS CONTRACTUELS :
 - 1 LES DESSINS DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX MÉCANIQUES SONT PARTIELLEMENT PRÉSENTÉS SOUS FORME SCHEMATIQUE ET CE, AFIN DE TRANSMETTRE UNE VUE D'ENSEMBLE DE L'AMPLÈUR DES TRAVAUX ET DE L'ARRANGEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉQUIPEMENT, DES PIÈCES COMPOSANTES ET DE LA TUYAUTERIE. AVANT D'ENTREPRENDRE LE MONTAGE, VÉRIFIER L'EMPLACEMENT PHYSIQUE DE L'ENSEMBLE DE L'APPAREILLAGE AUPRÈS DES AUTRES CORPS DE MÉTIER ET SIGNALER TOUTE OBSTRUCTION OU TOUTE INTERFÉRENCE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES. AUCUN PAIEMENT SUPPLÉMENTAIRE NE SERA CONSIDÉRÉ PAR SUITE D'UN MANQUE À ENTREPRENDRE LA PRÉSENTE VÉRIFICATION D'USAGE.
- SERVICES EXISTANTS :
 - 1 AU COURS DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX, DONNER SUFFISAMMENT D'AVIS PAR RAPPORT À CHAQUE INTERRUPTION NÉCESSAIRE DANS L'EXPLOITATION DES SYSTÈMES MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ EXISTANTS. GARDER LA DURÉE DES INTERRUPTIONS AUSSI COURTE QUE POSSIBLE. LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER L'APPROBATION DE TOUTE INTERRUPTION ET CE, EN RAPPORT AVEC N'IMPORTE QUELLE DATE OU N'IMPORTE QUELLE HEURE. DANS UNE SITUATION DE LA SORTIE, IL FAUDRA CONVENIR D'UNE AUTRE HEURE OU DATE QUI CONVIENT AUX PARTIES IMPLIQUÉES.
- TRAVAUX DE DÉCOUPAGE ET DE RAPIÉGAGE :
 - 1 TRAVAUX DE COUPAGE ET DE RAPIÉGAGE, NE RELEVANT PAS DE LA DIVISION MÉCANIQUE.
 - 2 L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DES TRAVAUX MÉCANIQUE SE DEVRA D'ORIENTER LES OUVERTURES REQUISES ET DE COORDONNER LES OPÉRATIONS AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AINSI QU'AVEC L'INGÉNIEUR EN CHARPENTE.
- OUVRAGES DE DÉMOLITION :
 - 1 SAUF INDICATIONS CONTRAIRES AILLEURS, DÉBARRASSER LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DE L'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE EXISTANT QUI DEVIENT DESUET PAR SUITE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. SE DÉBARRASSER DES MATÉRIELS DE DÉMOLITION ET CE, SANS QUE LA CHOSE NE DEVENNE UN DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT.
- DESSINS D'ATELIER :
 - 1 SOUMETTRE À L'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR UN (1) EXAMPLAIRE DES DESSINS D'ATELIER ET CE, POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPEMENT, DES PRODUITS DES SYSTÈMES, Y COMPRIS LE REPRÉSENTATIONS SCHEMATIQUES DU CÂBLAGE ET LES REPRÉSENTATIONS SCHEMATIQUES DES COMMANDES.
- GARANTIE :
 - 1 SAUF STIPULATIONS CONTRAIRES AILLEURS, GARANTIR TOUTS LES TRAVAUX POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ACCEPTATION.
- MATÉRIAUX :
 - 1 SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, LES MATÉRIELS ET L'APPAREILLAGE DEVRONT ÊTRE NEUFS ET EXEMPTS DE DOMMAGES, DE PLAQUES PALES, D'EFFETS D'OXYDATION ET DE DÉFECTUOSITÉS DU GENRE. SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, LES MATÉRIELS UTILISÉS À DES FINS SEMBLABLES OU SERVANT À DES FONCTIONS SEMBLABLES DEVRONT PROVENIR D'UN SEUL ET MÊME FABRICANT.
- ACCESSOIRES :
 - 1 PRÉVOIR LES MATÉRIELS OU LES ARTICLES COMPLÉMENTAIRES REQUIS COMME LES SUPPORTS D'ÉQUIPEMENT, LES SOCLETS DE FABRICATION D'USINE, LES CROCHETS, LES AGRAFES, LES CONNECTEURS, LES PRODUITS D'IMPERMÉABILISATION, LES LUBRIFIANTS, LES PRODUITS NETTOYANTS, LES ENSEMBLES DE PROTECTION ET LES ENSEMBLES DU GENRE, DE FAÇON À ASSURER LA PRODUCTION DE SYSTÈMES EN TOUT POINT COMPLETS ET OPÉRATIONNELS ET CE, À L'INTENTION DU PROPRIÉTAIRE.
- PROTECTION CONTRE LES SECOUSSSES SISMIQUES :
 - 1 LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE TOUTES LES PIÈCES ET COMPOSANTES MÉCANIQUES ET D'ÉLECTRICITÉ ET DE LEURS CONNEXIONS, Y COMPRIS DE CE QUI SUIT ENTRE PARENTHÈSES (MACHINERIE, APPARELS, CONDUITS, TUYAUX ET CONTENUS DES TUYAUX) DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES PERTINENTES DU CODE DU BÂTIMENT DE L'ONTARIO, SELON SON ÉDITION DE 2006. LA CONCEPTION DES ÉLÉMENTS STRUCTURELS DE PROTECTION CONTRE LES SECOUSSSES SISMIQUES ET DE LEURS CONNEXIONS DEVA RELEVÉR D'UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ EN CHARPENTE, AUX SERVICES DE L'ENTREPRENEUR ET DÉTENTEUR D'UN PERMIS DE PRATIQUE DE SA PROFESSION D'INGÉNIEUR EN ONTARIO; CET INGÉNIEUR SE DEVRA D'APPOSER SON SŒAU ET SA SIGNATURE SUR LES DESSINS DE CONCEPTION EN CAUSE. LES DESSINS AINSI CACHETÉS DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DES AUTORITÉS COMPÉTENTES ET CE, CONCURRENTMENT AVEC LES DESSINS D'ATELIER MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ. L'INGÉNIEUR EN CHARPENTE QUI APOSERA SON SŒAU SUR LES DESSINS DEVA PASSER SUFFISAMMENT DE TEMPS DE RÉVISION DES TRAVAUX MÉCANIQUES ET D'ÉLECTRICITÉ SUR PLACE, POUR S'ASSURER ET CERTIFIER PAR ÉCRIT QUE LE TOUT EST CONFORME À L'INTENTION GÉNÉRALE DE SA CONCEPTION.
- ISOLANT THERMIQUE POUR LA TUYAUTERIE :
 - 1 DOUBLURES À THERMO-TOILES, AVEC ÉTIQUETTE ULC S-102 :
 - 1 CLASSIFICATION DU DANGER : NE DEVAIT PAS DÉPASSER L'INDICE DE PROPAGATION DES FLAMMES CORRESPONDANT À LA VALEUR 25; INDICE DE PRODUCTION DE FUMÉE, DE VALEUR NON SUPÉRIEURE À 50.
 - 2 UTILISER UNE DOUBLURE THERMO-TOILE D'IDENTIF. 225G AUX ENDROITS SUIVANTS : SOUPAPES, TUYAUX ET RACCORDS APPARENTS ET ISOLÉS.
 - 2 ISOLANT :
 - 1 ISOLANT PRÉFORMÉ EN FIBRES MINÉRALES, AVEC DOUBLURE INTÉGRALE, LE TOUT DEVANT ÊTRE COMPOSÉ DE FIBRES DE LAINE MINÉRALE OU DE FIBRES DE VERRE ET À DIAMÈTRE FIN ET DE TYPE INCOMBUSTIBLE, CES FIBRES DEVANT ÊTRE RELIÉES ENSEMBLE PAR L'APPORT D'UNE RÉSINE THERMO-DURCISSABLE ET INERTE, AVEC UNE DOUBLURE COUPE-VAPEUR TOUT USAGE ET D'APPLICATION EN USINE. L'ISOLANT DEVA ÊTRE PRÉFORMÉ EN SECTIONS OU EN SEGMENTS CYLINDRIQUES DE 36 POUÇES, AFIN DE CONVENIR À DES GROSSEURS DE TUYAUX STANDARD. VOIR LA NOMENCLATURE COMPRISE ICI-MÊME AFIN DE RETROUVER L'ÉPAISSEUR DE L'ISOLANT.
 - 3 NOMENCLATURE DE L'ISOLANT À TUYAUX :

SERVICE	ÉPAISSEUR
EAU FROIDE DOMESTIQUE	25 mm
CHAUFFAGE D'EAU CHAUDE	25 mm

15. NOMENCLATURE DES MATÉRIELS CONSTITUTIFS DE LA TUYAUTERIE :

SERVICE	TUYAU	JOINT	RACCORD	RÉGIME DE PRESSION
AMÉNÉES D'EAU FROIDE DOMESTIQUE	EN CUIVRE ET DE TYPE L	SOUDURE SANS PLOMB	DE TYPE FORGÉ OU COULÉ	ASTM B88
ÉVÈNTS DE PLOMBERIE : 50 mm OU MOINS; 62 mm OU PLUS.	DWV, EN CUIVRE FONTE	SOUDURE SANS PLOMB M/J	INSTALLATION DE DRAINAGE EN CUIVRE	CODE DE PLOMBERIE
CANALISATIONS DE DRAINAGE SANITAIRES ET PLUIVALES, AU-DESSUS DU NIVEAU DU SOL : JUSQU'À 40 mm OU PLUS; 50 mm OU PLUS.	DWV, EN CUIVRE FONTE	SOUDURE SANS PLOMB M/J	INSTALLATION DE DRAINAGE EN CUIVRE	CODE DE PLOMBERIE
GICLEUR	ACIER DE LA NOMENCLATURE 40	DE TYPE SOUDÉ OU MCTAULIC	DE TYPE MALLÉABLE OU MCTAULIC	300 psi (2070 kPa)
GAZ NATUREL : 32 mm OU MOINS; 40 mm OU PLUS.	EN CUIVRE ET DE TYPES K ET L	CONNECTEURS ÉVASES EN LAITON ET DE TYPE COMPLÈTEMENT SOUDÉ	EN LAITON ET DE TYPE ÉVASE RACCORDS EN ACIER, DE TYPE SOUDÉ PAR ABOUTEMENT	ASTM-B88 125 psi (860 kPa)
TUYAUTERIE DE CHAUFFAGE	ACIER DE LA NOMENCLATURE 40	DE TYPE VISSÉ	EN ACIER MALLÉABLE	1035KPa

16. INSTALLATION DE LA TUYAUTERIE :

- 1 INSTALLER LA TUYAUTERIE EN LIGNES DROITES ET EN PARALLÈLE AVEC LES LIGNES DU BÂTIMENT ET EN PRÉVOYANT DES PENTES ASSORTIES POUR LE DRAINAGE. UTILISER DES RACCORDS STANDARD AUX CHANGEMENTS DE DIRECTION.
- 2 UTILISER DES ACCOUPLEMENTS DIÉLECTRIQUES POUR RACCORDER DES TUYAUX CONSTITUÉS DE MÉTAUX DISSEMBLABLES.
- 3 INSTALLER DES RACCORDS-UNIONS POUR PERMETTRE LE DÉMONTAGE DE L'ÉQUIPEMENT.
- 4 PRÉVOIR UNE TUYAUTERIE À GICLEURS EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME NFPA 13 ET CE, SELON LA PLUS RÉCENTE ÉDITION.

17. CHAUDIÈRES :

- 1 CHAUDIÈRE DE MONTAGE MURAL, À CAPACITÉ DE CONDENSATION ET À DOUBLE LANCEMENT DE GAZ, COMPRENANT CE QUI SUIT :
- 2 HOMOLOGATION DES CHAUDIÈRES :
 - 1 TOUTES LES PIÈCES COMPOSANTES INDIVIDUELLES DEVRONT ÊTRE ACCEPTÉES COMME FAISANT PARTIE DU SYSTÈME ET CE, SOUS LA JURISDICTION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE PERTINENTE. AUCUNE APPROBATION SUR PLACE NE SERA REQUISSE POUR N'IMPORTE LAQUELLE DES PIÈCES COMPOSANTES. LA CHAUDIÈRE DEVA ÊTRE APPROUVÉE PAR LA CSA ET SA CONSTRUCTION DEVA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DE LA SECTION IV DE L'ASME; EN OUTRE, ELLE DEVA PORTER L'ÉTAMPE D'APPROBATION « H ».
 - 2 LA CHAUDIÈRE DEVA ÊTRE HOMOLOGUÉE PAR UNE PERSONNE EN TIÈRE; EN OUTRE, ELLE DEVA À TOUT LE MOINS RÉPONDER AUX CRITÈRES DE QUALITÉ ET DE RENDEMENT DE CHAUDIÈRES ET CE, DU POINT DE VUE DU PROGRAMME CHOIX ENVIRONNEMENTAL, QUI EST PUBLIÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA; À CE TITRE, ELLE DEVA AUSSI PORTER LE LOGO PERTINENT. VOICI LE TITRE DU DOCUMENT PERTINENT ET RELATIF AUX CRITÈRES D'HOMOLOGATION : DOCUMENT C00-012 : CHAUDIÈRE DE CHAUFFAGE D'EAU CHAUDE, À CAPACITÉ DE CONDENSATION ET FONCTIONNANT AU GAZ.
 - 3 LA CHAUDIÈRE DEVA FAIRE PARTIE DES LISTES ET DES APPROBATIONS CI-APRÈS; ALTERNATIVEMENT, ELLE DEVA À TOUT LE MOINS ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES PERTINENTES DE CES ASSOCIATIONS :
 - 4 CORPS D'APPROBATION : CSA, CRN, ASME, I=B=R, APPROBATION DE L'ÉTAT DU MA, AHRI (GAMA) ET ENERGY STAR.
 - 5 TOUTS LES TRAVAUX DE CÂBLAGE DE COURANT DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS EN CONFORMITÉ AVEC LES PLUS RÉCENTES ÉDITIONS DES NORMES SUIVANTES :
 - 1 CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ, QUI CORRESPOND À LA NORME CSA C22.1 ET (OU) CODE DE L'ÉLECTRICITÉ DE LA LOCALITÉ EN CAUSE (POUR LE CANADA).
 - 2 CODE NATIONAL D'ÉLECTRICITÉ DES ÉTATS-UNIS, QUI CORRESPOND À LA NORME ANSI/NFPA 70
 - 3 CAPACITÉ, TOUJOURS SELON LA CSA: ENTRÉE, ENTRE 17,5 ET 62 KW ET SORTIE, ENTRE 16 ET 57 KW. PLAGE D'EAU DE LA CHAUDIÈRE, ENTRE 20 ET 80 DEGRÉS C; CONTRÔLEUR, À L'INTÉRIEUR OU À L'EXTÉRIEUR; ENSEMBLE DE COUPURE EN CAS DE BAS NIVEAU D'EAU ET SOUPAPE DE SÛRETÉ.
 - 4 CONNEXION DE CARBURANT ET D'AIR DE COMBUSTION, EN ACIER INOXYDABLE (DE CATÉGORIE IV) ET DE FORMAT 80 mm, DEVANT ÊTRE CONJUGÉ ET PRÉVU COMME FAISANT PARTIE DE L'ENSEMBLE DE LA CHAUDIÈRE PRIS COMME UN TOUT.
 - 5 ÉLÉMENT NEUTRALISANT ET MINI-POMPE GÉANTE DE CONDENSAT, AVEC CORDON DE COURANT (P-4)
 - 6 POMPE DE CHAUDIÈRE P-1, À RÉGIME DE 1,40 L/S, SOUS 60 KPA; DE FABRICATION ÉQUIVALENTE À CE QUI SUIT : GRUNDFOS UPS26-99FC OU WIL0
 - 7 CANALISATION PRINCIPALE, À VALEUR DE PERTE FAIBLE ET ASSORTIE D'UNE DOUBLURE ISOLÉE.
 - 8 QUALITÉ REQUISSE : TOUT ÉQUIVALENT DE CE QUI SUIT : WESSMANN 82HA 60, BODERUS OU DEDIETRICH.
 - 9 PRÉVOIR UN CONTRÔLEUR DE MISE EN SÉQUENCE « VITOTRONIC ».
 - 10 TABLEAU TÉLÉCOMMANDÉ : WESSMANN VITOTROL 300A, SERVANT À REMPLACER LE THERMOSTAT EXISTANT D'INTÉRIEUR.
 - 11 LE REPRÉSENTANT TECHNIQUE DU FABRICANT DES CHAUDIÈRES DEVA S'OCCUPER DE LA MISE EN SERVICE DES CHAUDIÈRES AINSI QUE DE LEUR MISE EN ROUTE; EN OUTRE, IL SE DEVRA D'ENTREPRENDRE DES ESSAIS DE COMBUSTION ET DE PRODUIRE UN RAPPORT DONNANT LES RÉSULTATS DES ESSAIS. L'ON SE DEVRA DE SOUMETTRE CE RAPPORT AU REPRÉSENTANT DE LA CON ET D'INSÉRER DES COPIES DANS LE MANUEL DE PROPRIÉTAIRE. LE REPRÉSENTANT TECHNIQUE SE DEVRA AUSSI DE PRÉSENTER DES COURS DE FORMATION AU PERSONNEL DU BÂTIMENT ET CE, SUR LA FAÇON D'EXPLOITER LES CHAUDIÈRES AINSI QUE LE TABLEAU TÉLÉCOMMANDE.

18. ARTICLES HYDRONIQUES SPÉCIALISÉS :

- 1 RÉSERVOIR DE DILATATION : RÉUTILISER L'EXISTANT.
- 2 SÉPARATEUR D'AIR – RACCORD DE RÉSERVOIR DE DILATATION : TUYAU D'ÉVENT RÉGLABLE ET SOUPAPE ENCASTRÉE D'ÉVENT ET DE TYPE MANUEL; DE FABRICATION AMTROL OU DE FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE.
- 3 ÉGOUTTOIR DE CANALISATION DE TUYAUTERIE, À BÂTI EN BRONZE
- 4 SÉPARATEUR D'AIR ET DE SALETES VORTEX, DE GROSSEUR CONVÉNANT À LA CANALISATION ET DE FABRICATION ÉQUIVALENTE À : SPIROVENT.
- 5 ARTÈRE DU SYSTÈME : POMPE DE PRESSION DANS LE RÉSERVOIR DE STOCKAGE, AVEC ENSEMBLE DE COUPURE EN CAS DE BAS NIVEAU D'EAU ET ALARME SONORE. ÉLÉMENT, À MONTER SUR UNE ÉTAGÈRE MURALE. DE FABRICATION ÉQUIVALENTE À CE QUI SUIT : AXIOM MF-200.
- 6 ACCOUPLEMENTS DIÉLECTRIQUES : À UTILISER AUX POINTS DE RACCORDEMENT DE MÉTAUX DISSEMBLABLES.

19. THERMOMÈTRES ET JAUGES :

- 1 THERMOMÈTRES À LONGUEUR D'ÉCHELLE DE 125 mm ET À ANGLE VARIABLE, DE TYPE REMPLI DE LIQUIDE, D'USAGE INDUSTRIEL ET À LECTURE DIRECTE. À MONTER AUX ENDROITS INDICQUÉS.
- 2 MANOMÈTRES À CONTACT ET À CADRANS DE 112 mm, AVEC TUBE « BOURDON » EN ACIER INOXYDABLE ET OFFRANT UNE PRÉCISION À 0,5 P. 100 PRÈS DE LA LECTURE RÉELLE.

20. IDENTIFICATION :

- 1 AMÉNAGER LES TUYAUX AVEC DES ÉTIQUETTES D'IDENTIFICATION DE TYPE PERMANENT ET DE FABRICATION D'USINE; LES AMÉNAGER AUSSI AVEC DES FLÈCHES DONNANT LE SENS D'ÉCOULEMENT DES MÉDIAS VÉHICULÉS.
- 2 DE FABRICATION BRADY OU DE FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE

21. CIRCULEURS EN LIGNE :

- 1 CIRCULEUR À ROTOR HUMIDE
- 2 À VOLUTE EN FONTE, AVEC ARBRE EN ACIER INOXYDABLE, ANNEAU D'ÉTANCHÉITÉ ET PLAQUE D'APPUI ASSORTIE
- 3 MOTEUR DE TYPE SANS SURCHARGE, AVEC ENSEMBLE DE REFRROIDISSEMENT QUI OFFRE UNE PROTECTION CONTRE LA CHALEUR; DE TYPE LUBRIFIÉ PAR LE MÉDIA OU LE LIQUIDE POMPE.
- 4 POMPES P-1 ET P-2, DEVANT ÊTRE PRÉVUES COMME FAISANT PARTIE DE L'ENSEMBLE DE LA CHAUDIÈRE.
- 5 POMPES P-3A ET P-3B : À DÉBIT DE 1,76 L/S ET CE, AVEC UN RÉGIME DE 6 KPA, 450 WATTS ET 120/1/60 HERTZ. DE FABRICATION ÉQUIVALENTE À CE QUI SUIT : « WIL0 TOP S 1.5 X 30 ».
- 6 QUALITÉ REQUISSE : WIL0, GRUNDFOS.

22. PROTECTION INCENDIE :

- 1 EXTINCTEUR PORTATIF :
 - 1 DE FABRICATION ÉQUIVALENTE À CE QUI SUIT : ÉLÉMENTS CHIMIQUES À SEC ET DE TYPE TOUT USAGE, DE FABRICATION « FLAG » OU DE FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE; RÉGIME, ÉTABLI À :
 - 1 2A-10BC (4" Ø – 16½" H)
 - 2 CROCHETS MURAUUX : DE TYPE ASSORTI À L'EXTINCTEUR.
- 2 GICLEURS :
 - 1 LA COUVERTURE ASSURÉE PAR LES GICLEURS DEVA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DE LA PLUS RÉCENTE ÉDITION DE LA NORME NFPA 13.
 - 2 TÊTE DE GICLEUR : DE MONTAGE MURAL ET LATÉRAL, AVEC CAGE PROTECTRICE

23. CONDUIT RIGIDE :

- 1 FABRIQUER ET INSTALLER DES CONDUITS EN TÔLE ET SOUS BASSE PRESSION ET DES RACCORDS ASSORTIS ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LA PLUS RÉCENTE ÉDITION DES NORMES DE CONSTRUCTION DE CONDUITS SOUS BASSE PRESSION DE LA SMACNA. LES DIMENSIONS INDICQUÉS CORRESPONDENT AUX DIMENSIONS D'INTÉRIEUR NETTES, SOIT AUX DIMENSIONS DE SUPERFICIE DÉGAGÉE.
- 1 VENTILATEUR AU PLAFOND : À CAPACITÉ DE 35 L/S, SOUS 32 Po ET À RÉGIME DE 35 WATTS ET 120/1/60, AVEC THERMOSTAT MURAL.
 - 2 QUALITÉ REQUISSE : MODÈLE GC-120 DE LA SOCIÉTÉ COOK OU TOUT AUTRE PRODUIT ÉQUIVALENT ET APPROUVÉ.

25. REGISTRE D'INCENDIE :

- 1 PRÉVOIR UN REGISTRE D'INCENDIE « OUT-OF-AIRSTREAM » ET L'AMÉNAGER AVEC DES ÉTIQUETTES ASSORTIES ET S'ASSURER QUE LE TOUT SOIT CONFORME AUX EXIGENCES DES NORMES NFPA-90A ET CUA-90A ET AU CODE DE CONSTRUCTION DE L'ONTARIO ET CE, RELATIVEMENT AUX LOCALITÉS INDICQUÉES. À INSTALLER EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES PERTINENTES DE LA SMACNA. PRÉVOIR DES PORTES D'ACCÈS DE CONDUITS.

26. COMMANDES :

- 1 TOUT LE CÂBLAGE DE COMMANDE BASSE TENSION DEVA ÊTRE PRÉVU SOUS LA TUTELLE DE LA DIVISION MÉCANIQUE.
- 2 ENLEVER LE THERMOSTAT EXISTANT ET DE MONTAGE MURAL AU REZ-DE-CHAUSSEE ET LE REMPLACER PAR UN TABLEAU TÉLÉCOMMANDÉ (VOIR LES CHAUDIÈRES.), PRÉVOIR DU CÂBLAGE DE COMMANDE NEUF ENTRE LE TABLEAU ET LES CHAUDIÈRES.

27. PURGE ET NETTOYAGE :

- 1 PURGE ET NETTOYER LE SYSTÈME EXISTANT DE TUYAUTERIE ET (OU) RADIATEURS ET CE, AVANT DE RACCORDER LE TOUT À DE NOUVELLES PIÈCES COMPOSANTES.
- 2 À REMPLIR PAR L'EMPLOI D'UNE SOLUTION D'EAU ET DE DÉTÉRGENT NON MOUSSANT ET EXEMPT DE PHOSPHATE, DONT LE POURCENTAGE EN POIDS CORRESPOND À 3 P. 100 DE LA SOLUTION, À FAIRE CIRCULER AU COURS D'UNE PÉRIODE D'AU MOINS 8 HEURES. ENLEVER ET NETTOYER RÉGULIÈREMENT LES ÉGOUTTOIRS.
- 3 À REMPLIR D'EAU PROPRE, PLUS FAIRE CIRCULER CETTE EAU AU COURS D'UNE PÉRIODE D'AU MOINS 4 HEURES OU JUSQU'À CE QUE LES ÉCHANTILLONS D'EAU SOIENT EXEMPTS DE DÉBRIS ET DE PRODUITS CONTAMINANTS. NETTOYER RÉGULIÈREMENT LES ÉGOUTTOIRS.
- 4 UNE FOIS TOUTS LES DÉBRIS ET PRODUITS CONTAMINANTS ENLEVÉS, DRAINER L'EAU ET REMPLIR LE SYSTÈME EN SE SERVANT D'EAU DÉMINÉRALISÉE. UNE FOIS LES PRÉSENTS TRAVAUX TERMINÉS, LAISSER UNE QUANTITÉ ADDITIONNELLE DE CINQ (5) LITRES D'EAU DÉMINÉRALISÉE SUR PLACE.

28. MANUEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN :

- 1 INSÉRER TOUTE LA LITTÉRATURE D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DE L'APPAREILLAGE DANS TROIS (3) JEUX OU ENSEMBLES DE DONNÉES. À PRÉSENTER À LA CON DANS DES GRENCHES (CARTABLES) À 3 ANNEAUX.
- 2 INCLURE LE RAPPORT DE MISE EN SERVICE DES CHAUDIÈRES AINSI QUE LES RÉSULTATS DES ESSAIS DE COMBUSTION.
- 3 PRODUIRE DES COPIES DES GARANTIES ET CE, POUR L'ENSEMBLE DE L'APPAREILLAGE FOURNI; CES COPIES DEVRONT ÊTRE EN SUS DE LA GARANTIE DE L'ENTREPRENEUR.

29. ÉQUILIBRAGE :

- 1 AU COURS DE LA PREMIÈRE SAISON DE CHAUFFAGE, RÉGLER LE SYSTÈME DE COMMANDE DE TEMPÉRATURE D'INTÉRIER ET (OU) D'EXTÉRIEUR AINSI QUE LE DÉBIT POUR CHAQUE ZONE, AFIN D'ASSURER UNE DISTRIBUTION DE TEMPÉRATURE UNIFORME À LA GRANDEUR DU BÂTIMENT. TENIR COMPTE D'AU MOINS DEUX (2) VISITES DE CHANTIER.

30. DESSINS D'APRÈS-EXÉCUTION :

- 1 À LA FIN DU PROJET, SOUMETTRE LES DESSINS D'APRÈS-EXÉCUTION, AFIN DE MONTRER TOUTES LES DÉVIATIONS À LA CONCEPTION D'ORIGINE.

DEVIS D'ELECTRICITE

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

1. CONDITIONS GÉNÉRALES
 - 1 SE CONFORMER AUX EXIGENCES DES CONDITIONS GÉNÉRALES. PRÉVOIR TOUTE LA MAIN D'ŒUVRE AINSI QUE LES MATÉRIELS, LES PRODUITS, L'ÉQUIPEMENT, LES SERVICES ET LES ENSEMBLES COMPLÉMENTAIRES REQUIS POUR COMPLÉTER, ÉPROUVER ET METTRE EN SERVICE TOUTS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ INDICQUÉS DANS LES DESSINS ET (OU) ANNOTÉS CI-APRÈS.
 - 2 LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR DÉTENTEUR D'UN PERMIS VALIDE D'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ ET PAR DES ÉLECTRICIENS QUALIFIÉS ET DÉTENTEURS DE CERTIFICATS VALIDÉS DE QUALIFICATION D'ÉLECTRICIENS DE L'ONTARIO.
2. CODES ET NORMES
 - 1 RÉALISER L'INSTALLATION EN CONFORMITÉ AVEC LES CODES PERTINENTS QUI, SANS POUR AUTANT SE LIMITER À CE QUI SUIT, COMPRENNENT : LE CODE COURANT D'ÉLECTRICITÉ, QUI CORRESPOND À LA NORME CSA C22.1, TOUTS LES BULLETINS PERTINENTS DE L'ÉSA (OFFICE DE LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES) ET LES EXIGENCES DE TOUTES LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
3. SERVICES EXISTANTS
 - 1 AU COURS DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX, DONNER AU PROPRIÉTAIRE ET (OU) AU LOCATAIRE SUFFISAMMENT DE TEMPS D'AVIS POUR CHAQUE INTERRUPTION DE COURANT QUI S'AVÉRERA NÉCESSAIRE. À BESOIIN, LES INTERRUPTIONS INÉVITABLES AUX INSTALLATIONS ET (OU) SYSTÈMES EXISTANTS DEVRONT ÊTRE DE LA PLUS COURTE DURÉE POSSIBLE ET CHAQUE INTERRUPTION DE LA SORTIE DEVA NÉCESSITER L'APPROBATION SPÉCIFIQUE DU PROPRIÉTAIRE ET (OU) DU LOCATAIRE. L'ON SE DEVRA DE PRÉSENTER UN CALENDRIER DE TOUTES LES INTERRUPTIONS ANTICIPÉES ET CE, EN IDENTIFIANT EXACTEMENT CE À QUI CONSISTE L'INTERRUPTION, LA DURÉE ANTICIPÉE DE L'INTERRUPTION, LE MOMENT OÙ L'ON SE PROPOSE DE COUPER LE COURANT ET LA ZONE OU LES ZONES AFFECTÉES PAR UNE TELLE COUPURE DE COURANT. PRÉSENTER UN AVIS D'AU MOINS VINGT-QUATRE (24) HEURES AU PROPRIÉTAIRE, EN RAPPORT AVEC CHAQUE INTERRUPTION DE LA SORTIE QUI S'AVÉRERA NÉCESSAIRE. LE PROPRIÉTAIRE ET (OU) LE LOCATAIRE SE RÉSERVENT LE DROIT D'INTÉRIURE UNE APPROBATION VISANT UNE INTERRUPTION ET CE, À N'IMPORTE QUELLE DATE OU À N'IMPORTE QUEL MOMENT SPÉCIFIÉS. EN TEL CAS, UNE SOLUTION DE REGRANÇE DEVA FAIRE L'OBJET D'UNE SÉLECTION MUTUELLE. SE REPORTER AUSSI À L'ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX ET (OU) DE MISE EN PHASES DU PROJET.
4. OUVRAGES DE DÉMOLITION
 - 1 SE REPORTER LES NOTES DE DÉMOLITION DU DESSIN, DANS LE CADRE DES PRÉSENTS TRAVAUX, RENDRE SÉCURITAIRES LES INSTALLATIONS AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS LES INSTALLATIONS ET L'APPAREILLAGE EXISTANTS AURONT ÉTÉ ENLEVÉS. SAUF DANS LE CAS D'ANNOTATIONS SPÉCIFIQUES ET CONTRAIRES À CE SUJET, DÉBARRASSER LE CHANTIER DE L'ÉQUIPEMENT ET DES MATÉRIELS EXISTANTS QUI DEVENDRONT DESUETS PAR SUITE DE L'EXÉCUTION DES PRÉSENTS TRAVAUX.

MATÉRIELS – GÉNÉRALITÉS

1. MATÉRIELS ET APPAREILLAGE
 - 1 LES MATÉRIELS ET L'APPAREILLAGE FOURNIS AU TITRE DES PRÉSENTS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DEVRONT ÊTRE NEUFS ET APPROUVÉS PAR LA CSA ET CE, EN FONCTION DE L'APPLICATION EN CAUSE.
 2. CONDUIT
 - 1 SAUF STIPULATIONS CONTRAIRES AILLEURS, PASSER TOUT LE CÂBLAGE DANS DES CONDUITS. SAUF STIPULATIONS CONTRAIRES AILLEURS, TOUTS LES CONDUITS PRÉVUS DEVRONT ÊTRE CONSTITUÉS DE TUBES NEUFS MÉTALLIQUES (TUBES « ENT ») SAUF DANS LES LOCAUX MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ ET LA OÙ IL EXISTE DES PRÉCISIONS SPÉCIFIQUES ET CONTRAIRES À CE SUJET, DISSIMULER DANS LES ESPACES DE PLAFONDS OU DANS LES CREUX MURAUUX TOUTS LES CONDUITS ET TOUTS LES ACHÈMINEMENTS DE CONDUITS POUR FILS. LES ACHÈMINEMENTS DE CONDUITS DE MONTAGE EN SURFACE DANS DES LOCAUX FINIS NE SERONT TOLÉRÉS QU'APRÈS UNE APPROBATION FORMELLE À CE SUJET DE LA PART DU CONSULTANT. INSTALLER LES CONDUITS EN ORIENTANT EN PARALLÈLE AVEC LES LIGNES DU BÂTIMENT. INSTALLER DES LONGUEURS MINIMALES DE 600 mm ET MAXIMALES DE 1 000 mm DE CONDUITS EN ACIER GALVANISÉ ET FLEXIBLE POUR FINS DE CONNEXION À DE L'ÉQUIPEMENT QUI EST SUJET À DES VIBRATIONS (COMME DANS LE CAS DE MOTEURS) AINSI QU'À DE L'ÉQUIPEMENT QUI N'EST PAS FIXÉ DE FAÇON PERMANENTE ET À DE L'ÉQUIPEMENT QUI EST SUJET À DES DÉPLACEMENTS EN VUE DE SON ENTRETIEN COURANT. LORSQU'IL S'AGIT D'APPLICATIONS DE LA SORTIE À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX HUMIDES, L'ON SE DEVRA ALORS D'INSTALLER DES CONDUITS FLEXIBLES ET MÉTALLIQUES QUI SONT AUSSI ÉTANCHES AUX LIQUIDES.
 3. SUPPORTS ET DISPOSITIFS D'ATTACHE
 - 1 UTILISER DES PIÈCES D'ANCRAGE AU PLOMB POUR FIXER FERMEMENT L'ÉQUIPEMENT À DES SURFACES DE CARRELAGE, DE PLÂTRE ET DE MAÇONNERIE PLEINE. UTILISER DES PIÈCES RAPPORTÉES À CAPACITÉ DE DILATATION POUR FIXER SOLIDEMENT L'ÉQUIPEMENT À DU BÉTON COULÉ. UTILISER DES TIRE-FONDS POUR FIXER SOLIDEMENT L'ÉQUIPEMENT À DES MURS DE MAÇONNERIE CREUSE OU À DES PLAFONDS SUSPENDUS. SUPPORTER LES REGROUPEMENTS DE CONDUITS ET DE CÂBLES AINSI QUE L'ÉQUIPEMENT S'Y RATTACHANT EN SE SERVANT DE PROFILS GALVANISÉS ET DE 41 mm SUR 41 mm SUR 2,5 mm D'ÉPAISSEUR ET DE FABRICATION ÉQUIVALENTE À DES ÉTRESILLONS DE LA SÉRIE « P »; AMÉNAGER CES ÉTRESILLONS AVEC DES AGRAFES, DES BOUTONS À RESSORTS DE MANŒUVRE, DES AGRAFES À CÂBLES ET DES ARTICLES DU GENRE. TOUTS CES ARTICLES ÉTANT CONJUGÉS COMME ÉTANT DES ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES À DES MEMBRURES DE PROFILS DE BASE. LORSQU'IL S'AGIT D'UN MONTAGE EN SURFACE D'AU MOINS DEUX CONDUITS, IL FAUDRA ALORS UTILISER DES PROFILES DE LA SORTE ET LES MONTER EN FONCTION D'UN INTERVALLE D'ENTRE AXES D'AU PLUS 1,5 MÈTRE.
 4. CÂBLAGE
 - 1 FILS EN CUIVRE, PARTANT DU TYPE RW-90 ET À RÉGIME DE 600 VOLTS JUSQU'AU TYPE 10 AWG ET À RÉGIME DE 1 000 VOLTS AU MOINS, AVEC UNE GROSSEUR DE FILS DE CALIBRE 8 AU MOINS, À ISOLER EN SE SERVANT D'ISOLANT XLPE. CONDUCTEURS SOLIDES OU PLEINS, JUSQU'À LA CRÉDITEUR 10 AWG; CONDUCTEURS TORÇÉS, À PARTIR DE 12 AWG AU MOINS. LA GROSSEUR MINIMALE DES GROSSEURS MINIMALES DE CIRCUITS D'EMBRANCHEMENT DEVA CORRESPONDRE AU NUMÉRO 12 AWG, SAUF QUE DANS LE CAS DE CIRCUITS DE COMMANDE DE 120 VOLTS, LA GROSSEUR MINIMALE DES FILS DEVA CORRESPONDRE À LA GROSSEUR 14 AWG. LA GROSSEUR DU CÂBLAGE POUR CIRCUITS D'EMBRANCHEMENT DEVA ÊTRE ÉTABLI POUR LIMITER LA CHUTE DE TENSION, DEPUIS LE TABLEAU DE DISTRIBUTION JUSQU'À LA SORTIE LA PLUS ÉLOIGNÉE, À 2 P. CENT LORSQUE LE CÂBLAGE TRANSPORTE 80 P. 100 DU COURANT CALCULÉ DES DISJONCTEURS DE CIRCUITS D'EMBRANCHEMENT.
 - 1 DANS LE CAS DE CIRCUITS DE 120 VOLTS ET QUI UTILISENT DES FILS NEUTRES PARTAGÉS, LA GROSSEUR MINIMALE DES FILS DEVA ÊTRE COMME SUIT :
 - 1 DU NUMÉRO 12 AWG DANS LE CAS DE CIRCUITS JUSQU'À CONCURRENCE DE 30 m.
 - 2 DU NUMÉRO 10 AWG DANS LE CAS DE LONGUEURS DE PLUS DE 30 m. JUSQU'À CONCURRENCE D'UNE DISTANCE QUI ASSURE QUE LE TOUT EST CONFORME À CE QUI EST PRÉCISÉ À L'ALINÉA 1 CI-AVANT. UTILISER DES FILS DE GROSSEUR 10 AWG DANS TOUTE LA DISTANCE DE LA LONGUEUR DE CÂBLAGE ET CE, EN PARTANT DU DISPOSITIF PROTECTEUR.
 - 3 TOUTS LES FILS NEUTRES À DES MONTAGES DE GROSSEUR 10 AWG AU MOINS POUR LES CONDUCTEURS DE PHASE DE GROSSEUR 12 AWG AU MOINS. CETTE EXIGENCE S'APPLIQUE ET AUX CIRCUITS DE COURANT ET AUX CIRCUITS D'ÉCLAIRAGE.
 - 2 CONNECTEURS DE FILS À PRESSION DE BLOCAGE PAR TORSION POUR FILS DE GROSSEUR 10 AWG AU PLUS; CONNECTEURS À FOURREAU DE COMPRESSION DANS LE CAS DE FILS DE GROSSEUR 8 AWG AU MOINS.
 - 3 DU CÂBLAGE DE TYPE AC-90 SERA PERMIS ENTRE DES BOÎTES DE RACCORDEMENT DE SYSTÈMES À CONDUITS ET DE L'APPAREILLAGE DE DISTRIBUTION DE CÂBLAGE ET CE, JUSQU'À CONCURRENCE DE 3 MÈTRES À L'HORIZONTALE ET À PARTIR DE LA BOÎTE DE RACCORDEMENT JUSQU'AU MUR.
5. DISJONCTEURS SOUS BOÎTIER MOULÉ (À ASSORTIR AUX DISJ. EXISTANTS) :
 - 1 DISJONCTEURS MANUELS ET AUTOMATIQUES : DISJONCTEUR À PRISE ET À RUPTURE RAPIDES, À DES FINS DE MANŒUVRES MANUELLE ET AUTOMATIQUE, DOTÉ D'UN ENSEMBLE DE COMPENSATION DE TEMPÉRATURE DANS LE CAS D'UNE TEMPÉRATURE AMBIANTE DE 40 DEGRÉS C. DISJONCTEURS D'ENLENCHEMENT COMMUN, AVEC POIGNÉE SIMPLE LORSQU'IL S'AGIT D'APPLICATIONS À PLUSIEURS POLES. DISJONCTEUR DE CIRCUIT À BOÎTIER MOULÉ, DEVANT FONCTIONNER DE FAÇON AUTOMATIQUE ET CE, PAR L'EMPLOI DE DISPOSITIFS D'ENLENCHEMENT THERMIQUE OU MAGNÉTIQUE, AFIN D'ÉVITER UN ENLENCHEMENT DE COURANT À TEMPS D'INVERSION ET UN DÉCLENCHEMENT INSTANTANÉ LORSQU'IL S'AGIT DE PROTÉGER LE TOUT CONTRE DES COURTS-CIRCUITS.
 - 2 LA CAPACITÉ D'INTERRUPTION DES DISJONCTEURS NEUFS DEVA AU MOINS CORRESPONDRE À LA CAPACITÉ D'INTERRUPTION DES DISJONCTEURS COMPRIS DANS LES TABLEAUX EXISTANTS ET AFFECTÉS PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX. SI LES CAPACITÉS D'INTERRUPTION PRÉSENTENT DES DIFFÉRENCES ENTRE LES DISJONCTEURS, L'ON SE DEVRA ALORS DE CHOISIR LA CAPACITÉ D'INTERRUPTION LA PLUS ÉLEVÉE. SI UNE VALEUR DE RÉGIME EN SÉRIE EST INDICUÉE À L'EMPLACEMENT D'UN TABLEAU QUELCONQUE, L'ENTREPRENEUR SE DEVRA ALORS D'ACHETER DES DISJONCTEURS QUI RESPECTENT CETTE VALEUR DE RÉGIME EN SÉRIE. LES DISJONCTEURS FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR DEVRONT S'ASSORTIR À CEUX DU FABRICANT DU TABLEAU.
6. DISJONCTEUR
 - 1 DISJONCTEURS ULTRA-ROBUSTES, AVEC ÉMBOÎTEMENTS EEMAC 1 DANS DES ENDROITS SECS ET EEMAC 3R DANS DES MILIEUX HUMIDES. MÉCANISMES À PRISE ET À RUPTURE RAPIDES, AVEC LAMES VISIBLES ET EXTINCTEUR D'ARC DANS LE CAS DE DISJONCTEURS CALIBRÉS À 600 VOLTS. À COUVERCLE À ENTREVERROUILLAGE MÉCANIQUE ET CE, AFIN D'EMPECHER TOUTE OUVERTURE LORSQUE L'ENSEMBLE EST EN CIRCUIT, SAUF PAR LA MANŒUVRE D'UN MÉCANISME D'ANULATION PRÉVU À CETTE FIN. INDICATION DE POSITIONS EN CIRCUIT ET HORS CIRCUIT SUR LE COUVERCLE DE L'EMBOÎTEMENT DU DISJONCTEUR. ENSEMBLE POUVANT ÊTRE AMÉNAGÉ AVEC UN CADENAS DE BLOCAGE ET CE, DANS LES 2 POSITIONS, SOIT EN CIRCUIT ET HORS CIRCUIT.
 - 2 CONTRÔLEUR DE MOTEUR MANUEL, CONVÉNANT AU DISJONCTEUR DU MOTEUR : LE TOUT DEVA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DES NORMES SUIVANTES : NORME C22.2 – N14 DE LA CSA, RÈGLEMENT 28-602 (3)(b) DU CCÉ ET NORME UL 508 (« SUITABLE FOR MOTOR DISCONNECT »).

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ – NOTES GÉNÉRALES :

1. LIRE LES PRÉSENTS DESSINS CONCURRENTMENT AVEC LES DESSINS D'ARCHITECTURE ET MÉCANIQUE.